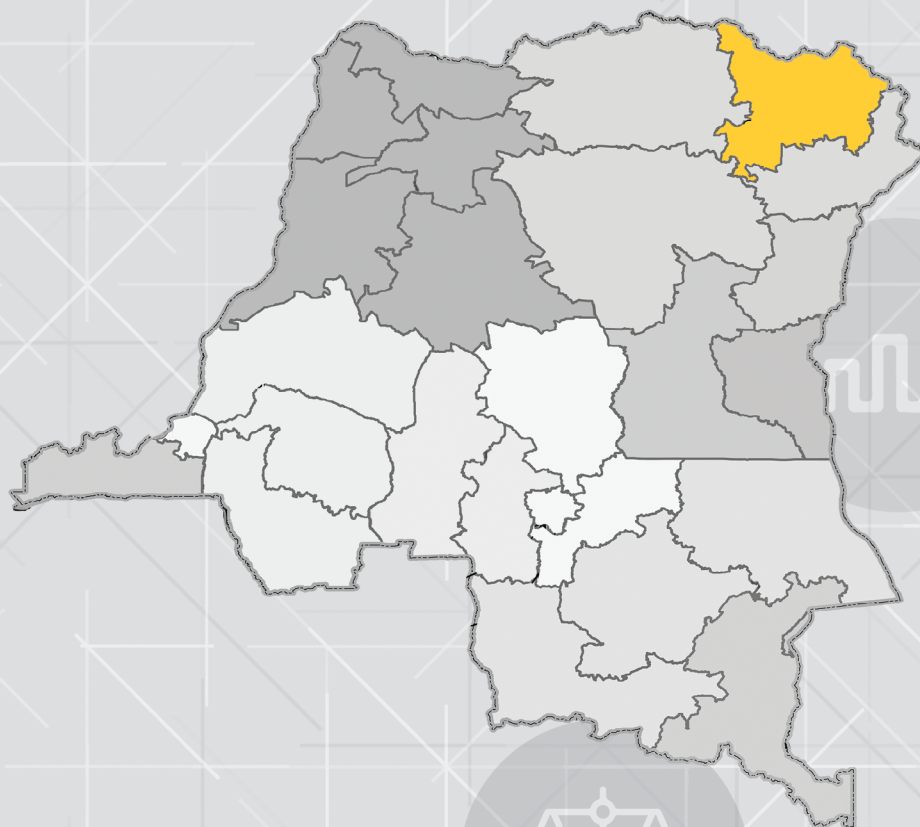


RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DU PLAN



PROVINCE DU HAUT-UÉLÉ

ANALYSE PROVINCIALE DES MATRICES DE FRAGILITÉ

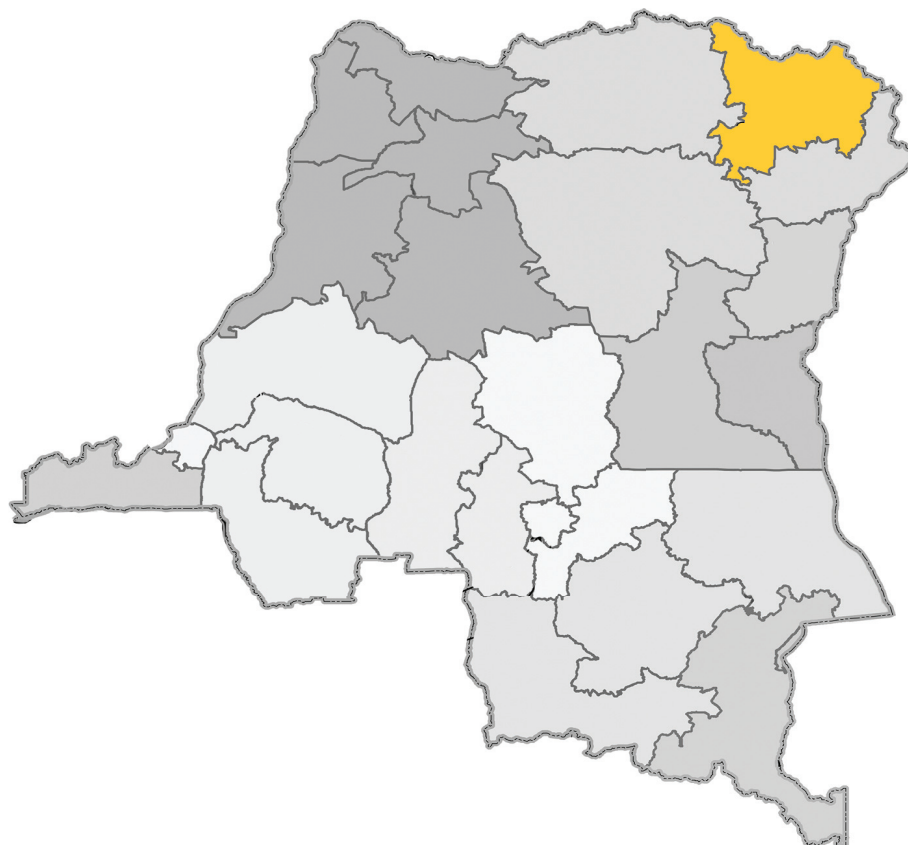


Kinshasa, Février 2019

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTÈRE DU PLAN



PROVINCE DU HAUT-UÉLÉ
ANALYSE PROVINCIALE
DES MATRICES DE FRAGILITÉ



Kinshasa, Février 2019



TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES.....	5
Avant-propos.....	7
Resumé exécutif	9
I. INTRODUCTION	11
1.1. Contexte	13
1.2. Objectifs de l'évaluation de la fragilité	13
1.3. Méthodologie du travail	14
II. GÉNÉRALITÉ SUR L'ÉVALUATION DE LA FRAGILITÉ EN PROVINCE	15
2.1. Principales constatations suivant les 5 PSG	17
2.2. Points de convergence	33
2.3. Principales recommandations	36
2.4. Conclusion	37
III. ANALYSE PROVINCIALE DES MATRICES DE LA FRAGILITÉ DANS LA PROVINCE DU HAUT-UÉLÉ	39
3.0. Présentation de la province du Haut-Uélé	41
3.1. Analyse par PSG	41
3.1.1. PSG1 : Politique légitime et inclusive	41
3.1.2. PSG2 : Sécurité	42
3.1.3. PSG3 : Justice	42
3.1.4. PSG4 : Fondements économiques	43
3.1.5. PSG5 : Revenus et services	43
3.2. Analyse du spectre de la fragilité	44
IV. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	47
V. ANNEXES	51
Annexe 1. Matrice de la fragilité	53



ACRONYMES

ADF/NALU	: Allied Democratic Forces/National Army of Liberation of Uganda
CSM	: Conseil supérieur de la magistrature
DVDA	: Direction des Voies de Desserte Agricole
FDLR	: Forces démocratiques de libération du Rwanda
FEC	: Fédération des entreprises du Congo
FMI	: Fonds monétaire international
FPCE	: Facilité pour la protection contre les chocs exogènes
FRPC	: Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance
HCR	: Haut-commissariat aux réfugiés
HLM	: Habitation à loyer modéré
IDH	: Indicateur de développement humain
IFI	: Institutions financières internationales
IMF	: Institution de microfinance
INS	: Institut national de la statistique
INERA	: Institut national d'études et de recherches agronomiques
IRC	: International RescueCommittee
ITIE	: Initiative de transparence des industries extractives
MLC	: Mouvement de libération du Congo
MONUC	: Mission des Nations-Unies au Congo
MONUSCO	: Mission des Nations-Unies pour la stabilisation du Congo
OCDE	: Organisation pour la Coopération et le développement économiques
OCDD	: Observatoire congolais pour le développement durable
OCPI	: Observatoire congolais de la pauvreté et des inégalités
ODD	: Objectifs de développement durable
OEV	: Orphelins et enfants vulnérables
OHADA	: Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique
OMD	: Objectifs du millénaire pour le développement
OMS	: Organisation mondiale de la santé
ONEM	: Office national de l'emploi
ONG	: Organisation non-gouvernementale
ONUSIDA	: Organisation des Nations-Unies pour le Sida
OSC	: Organisation de la société civile
OVD	: Office des Voiries et Drainages
PADIR	: Projet d'appui au développement des infrastructures rurales
PAM	: Programme alimentaire mondiale
PANA-AFE	: Programme d'action nationale d'adaptation
PAP	: Programme d'actions prioritaires
PDPC	: Projet de développement de pool de croissance Ouest
PEG	: Programme économique du Gouvernement
PEV	: Programme élargi de vaccination
PGAI	: Plateforme de gestion de l'aide et des investissements
PICAGEL	: Programme intégré de croissance agricole dans les Grands Lacs
PME	: Petites et moyennes entreprises
PMEA	: Petites et moyennes entreprises agricoles
PNA	: Programme national d'assainissement
PNIA	: Programme national d'investissements agricoles
PNLP	: Programme national de lutte contre le paludisme

PNLS	: Programme national de lutte contre le sida
PNMLS	: Programme national multisectoriel de lutte contre le sida
PNDS	: Plan national de développement sanitaire
PNSD	: Plan national stratégique de développement
PNSR	: Programme national de santé à la reproduction
PNUD	: Programme des Nations-Unies pour le développement
PPDS	: Plan provincial de développement sanitaire
PROCER	: Programme de création d'emplois et de revenus
PTF	: Partenaire technique et financier
PVVIH	: Personne vivant avec le VIH/Sida
RCD	: Rassemblement congolais pour la démocratie
RDC	: République démocratique du Congo
REGIDESO	: Régie de distribution des eaux
RFE	: Révision du fichier électoral
RSS	: Réforme des services de sécurité
SENASEM	: Service national des semences
SGBV	: Violences sexuelles basées sur le genre
SMIG	: Salaire minimum interprofessionnel garanti
SNCC	: Société nationale des chemins de fer du Congo
SNEL	: Société nationale d'électricité
SNHR	: Service national de l'hydraulique rurale
TIC	: Technologie de l'information et de la communication
UNFPA	: Fonds des Nations-Unies pour la population
UNICEF	: Fonds des Nations-Unies pour l'enfance
USD	: Dollar américain
VIH/Sida	: Virus d'immunodéficience humaine/Syndrome d'immunodéficience acquis
VBG	: Violences basées sur le genre

AVANT – PROPOS

En tant que pays-pilote dans la mise en oeuvre du Partenariat Mondial et du New Deal, la République Démocratique du Congo (RDC) est comptée parmi les rares Etats membres du g7+¹ à se soumettre régulièrement à l'exercice cathartique d'évaluation de la fragilité. A ce jour, le pays est à son troisième cycle d'évaluation. La première, réalisée en 2013 a servi de niveau de référence de la fragilité en RDC. La deuxième, menée en 2016, a permis d'apprécier les progrès enregistrés dans les domaines du renforcement de l'Etat et de la consolidation de la paix. Elle a conduit, par ailleurs, le pays à s'imprégner de son niveau de fragilité au lendemain de l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 sur les Objectifs de Développement Durable (ODD).

La troisième évaluation de la fragilité, quant à elle, s'avère cruciale. En effet, elle vient consolider le processus de mise en oeuvre des ODD. Elle permet en outre, d'apprécier la tendance vers la résilience et ainsi apporter des ajustements idoines dans le processus de renforcement de l'Etat et de la consolidation de la paix. Cette évaluation est arrivée à point nommé dans la mesure où elle a été concomitamment amorcée avec la volonté du Gouvernement de la République de se doter d'un Plan National Stratégique de Développement (PNSD). A cet effet, les éléments y découlant ont été intégrés afin d'asseoir ce plan sur un diagnostic conforme aux standards internationaux tels que définis dans le cadre du Dialogue International pour la consolidation de la Paix et le Renforcement de l'Etat.

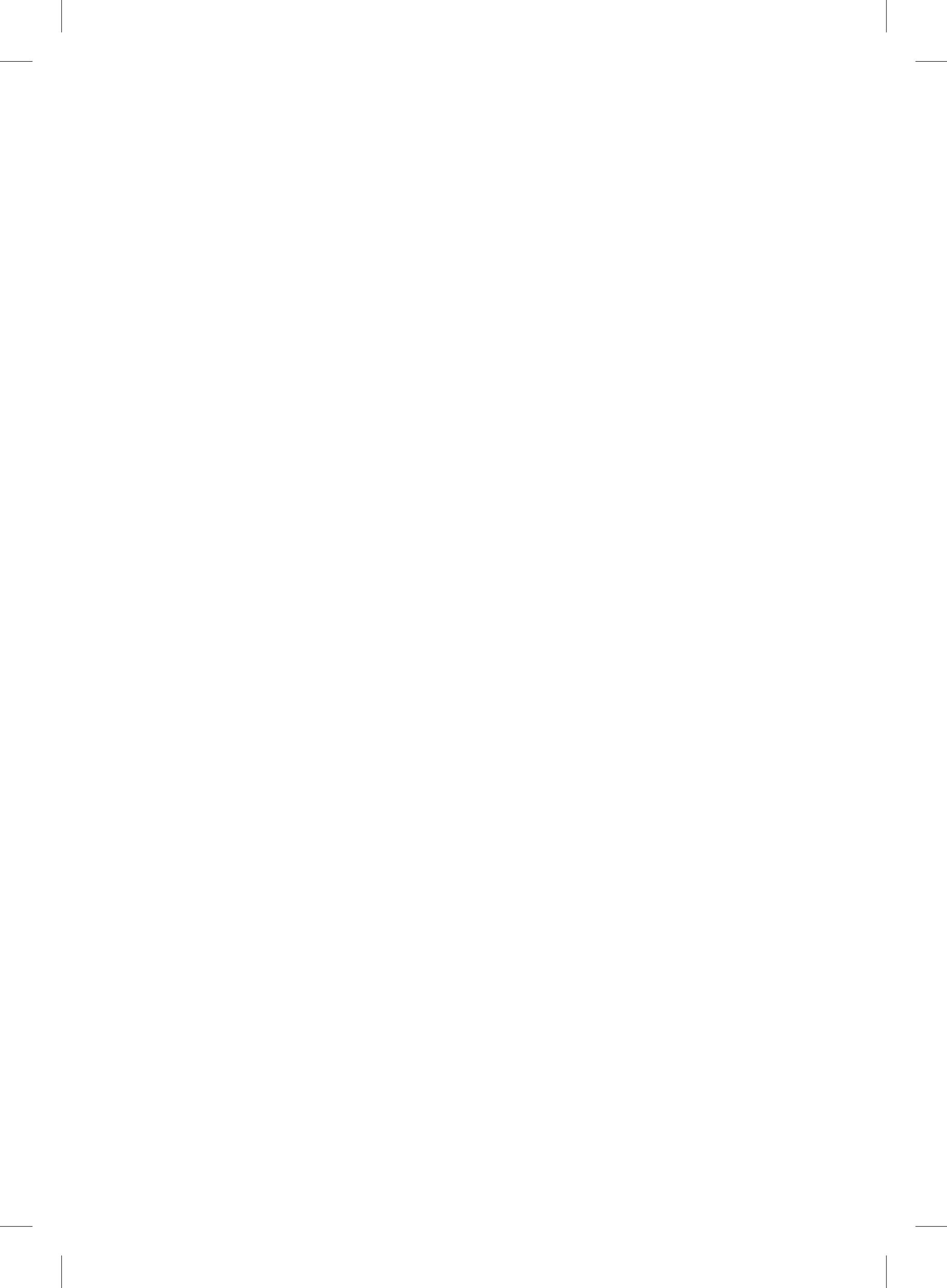
L'adoption récente du PNSD par le Gouvernement de la République déclenche une phase décisive vers l'atteinte des ODD à l'horizon 2030. Ainsi, dans le souci d'aligner les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) aux priorités nationales, conformément aux principes du Partenariat Mondial pour une coopération efficace au service du développement, le PNSD fera l'objet des échanges avec les partenaires tant bilatéraux que multilatéraux pour des engagements fermes autour de sa réalisation.

Mon Ministère se propose d'explorer toutes les voies possibles du dialogue au niveau national afin de renforcer et d'élargir l'appropriation du processus New Deal en RDC. C'est ici l'occasion de faire appel à toutes les parties prenantes à s'impliquer davantage pour la réussite du processus.

Je ne saurais clore mon propos sans remercier le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) et l'Agence Coréenne de Coopération Internationale (KOICA). Leur appui technique et financier a été déterminant pour la réalisation de cette importante étude qui concourt résolument au renforcement du rôle et du leadership de notre pays dans le New Deal.


Elysée MUNEMBWE TAMUKUMWE
Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan

¹ Le g7+ est un groupe des Etats considérés comme fragiles et qui partagent régulièrement leurs expériences de sortie de crise multiforme et d'aider à arrêter les conflits, parvenir à la consolidation de la paix et au renforcement de l'Etat et éradiquer la pauvreté grâce à des stratégies de développement novatrices, qui sont harmonisées dans le contexte du pays. Ce Groupe comprend 20 pays suivants : Afghanistan, la République Démocratique du Congo, Haïti, le Libéria, le Soudan du Sud, le Sierra Leone et le Timor Oriental, qui sont les membres fondateurs du g7+, ensemble avec le Burundi la République Centrafricaine, le Tchad, les Comores, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sao Tomé et Príncipe, les îles Salomon, la Somalie, le Togo et le Yémen.



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le rapport d'évaluation de la fragilité des provinces de la République Démocratique du Congo est le premier du genre qui est produit, depuis l'engagement du pays dans le processus New Deal en 2011. Il porte sur 18 des 26 provinces ayant pris part à la collecte des données organisée au mois d'août 2018 en vue d'actualisation des matrices de fragilité élaborées en 2016. Il s'agit des provinces ci-après : 1. **BAS-UELE** ; 2. **EQUATEUR** ; 3. **HAUT-UELE** ; 4. **HAUT KATANGA** ; 5. **HAUT LOMAMI** ; 6. **ITURI** ; 7. **KASAÏ CENTRAL** ; 8. **KASAÏ ORIENTAL** ; 9. **KONGO CENTRAL** ; 10. **KWANGO** ; 11. **KWILU** ; 12. **LOMAMI** ; 13. **MANIEMA** ; 14. **NORD-KIVU** ; 15. **SUD-KIVU** ; 16. **SUD-UBANGI** ; 17. **TANGANYIKA** ; 18. **TSHOPO**.

Dans sa partie introductive, le rapport présente non seulement les objectifs de cette étude mais également l'approche participative ayant prévalu lors de la tenue des ateliers organisés à l'intention des parties prenantes (Gouvernements provinciaux, délégués du secteur privé et animateurs d'organisations de la Société Civile), appelées à délivrer leur perception sur les risques de fragilité et les facteurs de résilience dans leurs provinces respectives.

Par la suite, le rapport se décompose en deux parties ci-après : (1) un aperçu général de la situation de fragilité dans les provinces concernées par les enquêtes ; et (2) un passage en revue de l'état de fragilité de chacune de ces entités.

La première partie de ce rapport se focalise d'abord sur les principales constatations tirées des matrices de risques, des matrices de fragilité et des spectres de fragilité des 18 provinces réunies, dans tous les 5 PSG. Ensuite, le rapport expose des points de convergences en matière de fragilité et de résilience entre ces provinces. Enfin, des recommandations générales sont formulées pour aider à la prise des décisions en vue de la réduction des risques de fragilité et de la maximisation des facteurs de résilience dans ces provinces.

Dans la seconde partie, le rapport expose l'état de fragilité de chacune des 18 provinces précitées. Ainsi, il y est exposé d'abord un état des lieux de la province concernée. Ensuite, une analyse est consacrée à tous les PSG¹ dans toutes leurs sous-dimensions. Par la suite, le spectre de fragilité de la province est présenté avec une analyse portant sur les phases dans lesquelles elle se trouve. Enfin, une série des recommandations sont émises afin que des décisions soient orientées vers la sortie durable de la phase de crise dans laquelle se trouvent quasi totalement toutes les provinces concernées par cette étude.

¹ PSG : Peacebuilding et Statebuilding Goals : Objectifs de consolidation de la paix et du renforcement de l'Etat.



I. INTRODUCTION





Depuis le lancement du processus New Deal en 2012, la RDC a pris l'option d'évaluer, régulièrement, son niveau de fragilité. Ainsi, après 2013 et 2016, le gouvernement est revenu à la charge au mois d'août 2018, pour effectuer le même exercice. A cet effet, une mission composée des experts du ministère du Plan, de l'INS, de l'OCDD et de la Société Civile a été déployée dans 18 des 26 provinces que compte le pays. Les 8 provinces restantes n'ont pas pu être couvertes à cause des contraintes d'ordre budgétaire².

La conduite de cet exercice a été guidée à la fois par la perspective qui s'offre de tenir compte enfin des résultats de cette évaluation pour orienter les priorités du Plan National Stratégique de Développement (PNSD). Il s'est agi également d'alimenter les Plans de développement provinciaux (PDP) par un diagnostic approprié et issu d'un large consensus entre parties prenantes.

Pour y parvenir, des 540 participants, soit 30 dans chaque province, ont été mis à contribution pour analyser les risques de fragilité susceptibles de compromettre le développement des provinces concernées. L'objectif de cette introduction est de renseigner sur le contexte, les objectifs de l'évaluation de la fragilité et la méthodologie du travail.

1.1. CONTEXTE

Les travaux d'évaluation de la fragilité en 2018 se sont déroulés dans un contexte socio-politique particulièrement difficile et tendu, caractérisé notamment par :

- La non-organisation des élections en décembre 2016, telle que prévue par la Constitution ;
- L'organisation des deux Dialogues, à savoir : celui du 31 octobre 2017, sous les auspices de l'Union Africaine (UA) et celui de la saint Sylvestre, sous la médiation de la Conférence Episcopale Nationale du Congo (CENCO) avec des résultats mitigés selon certaines sources³ ;
- L'apparition de la maladie à virus Ebola dans la province de l'Equateur puis dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri en 2018 ;
- La persistance des conflits récurrents à l'Est de la RDC, notamment dans le territoire de Beni (Nord-Kivu), et aussi dans la province de Tanganyika avec le conflit opposant les Bantu et les Twa ;
- La rébellion de « Kamwina Nsapu » au Kasai ayant occasionné de nombreux déplacés internes et des réfugiés ;
- La présence des éleveurs armés Mbororo dans les provinces du Bas et du Haut-Uélé dont la cohabitation avec la population locale est difficile ;
- Les manifestations politiques du 31 octobre 2016 et celles du 17 février 2017 avec des nombreuses victimes.

Tous ces événements ont eu un impact négatif sur les efforts de sortie de crise dans les provinces du pays.

1.2. OBJECTIFS DE L'EVALUATION DE LA FRAGILITE

L'Objectif global était de procéder à l'évaluation de la fragilité dans les provinces par la collecte des informations actualisées sur la situation de fragilité dans les 18 provinces de la RDC.

De manière spécifique, il s'est agi de :

- Analyser le niveau du risque province compte tenu de la qualité du dialogue au niveau provincial et décentralisé ;
- Analyser les conditions de sécurité en vigueur dans la province, en particulier dans le contexte pays et sous régional, y compris la possibilité de survenance des situations conflictuelles ou des situations réelles de conflits, de violences basées sur le genre ou non, ou de crimes ;

² Il s'agit des provinces ci-après : Tshuapa, Mongala, Mai Ndombe, Kasai, Kinshasa, Nord Ubangi, Sankuru, Lualaba

³ « En RD Congo, la CENCO souhaite l'application de l'Accord de la saint Sylvestre », in *laCroixAfrica* du 3 février 2018.

- Faire le point sur les exigences de justice et de bonne gouvernance (qualité et capacités des administrations publiques, de la gestion des finances publiques, de passation des marchés publics, etc.);
- Analyser la conjoncture et les conditions économiques en vigueur dans la province, le niveau/degré des inégalités sociales, y compris la qualité des infrastructures et la vulnérabilité face aux chocs;
- Evaluer les conditions du marché de l'emploi, la problématique du chômage, les conditions du secteur privé ainsi que l'accès aux services sociaux de base par la population.

1.3. MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL

L'évaluation de la fragilité a été réalisée de manière participative et inclusive et elle a suivi les étapes ci-après :

- **La mise à niveau de l'équipe des facilitateurs chargés de collecte des données en provinces**

Les facilitateurs retenus étaient au nombre de 3 par province. La mise à niveau a consisté à une mise à jour des connaissances en matière d'évaluation de la fragilité pour améliorer la qualité des données collectées.

- **La formation des points focaux et collecte des données en provinces**

Les séances de collecte des données ont été animées par les cadres du Ministère du Plan (Administration Centrale, OCDD et INS) et les membres de la Plateforme de la société civile.

Les missions en provinces ont pris la forme des réunions participatives sous forme d'ateliers et focus groups, après que les équipes de mission aient, au préalable, fait des exposés sur la définition des concepts-clés. Il était également question de passer en revue les outils au nombre desquels on peut citer : le diagnostic des risques, l'analyse de la fragilité, le spectre de fragilité et la matrice de suivi de la mise en œuvre ainsi que la détermination des indicateurs. Les travaux se sont déroulés pendant 5 jours en équipes. Celles-ci étaient composées de 30 participants au maximum répartis en 5 groupes de 6 personnes. Chaque groupe était dirigé par un bureau composé d'un président, d'un rapporteur et de son adjoint.

- **La validation des matrices de fragilité des provinces**

Après collecte et traitement des données au niveau de chaque groupe de travail, les matrices ont fait l'objet d'une validation en plénière par toutes les parties prenantes. **La compilation des matrices provinciales et élaboration du spectre par provinces**

Il s'est agi à ce stade de procéder à la consolidation des données collectées et validées afin de produire le rapport consolidé des 5 PSG au niveau de la province. Chaque rapport de provinces a servi de sous-bassement à l'élaboration du rapport national sur l'évaluation de la fragilité.

- **La consultation des sources secondaires**

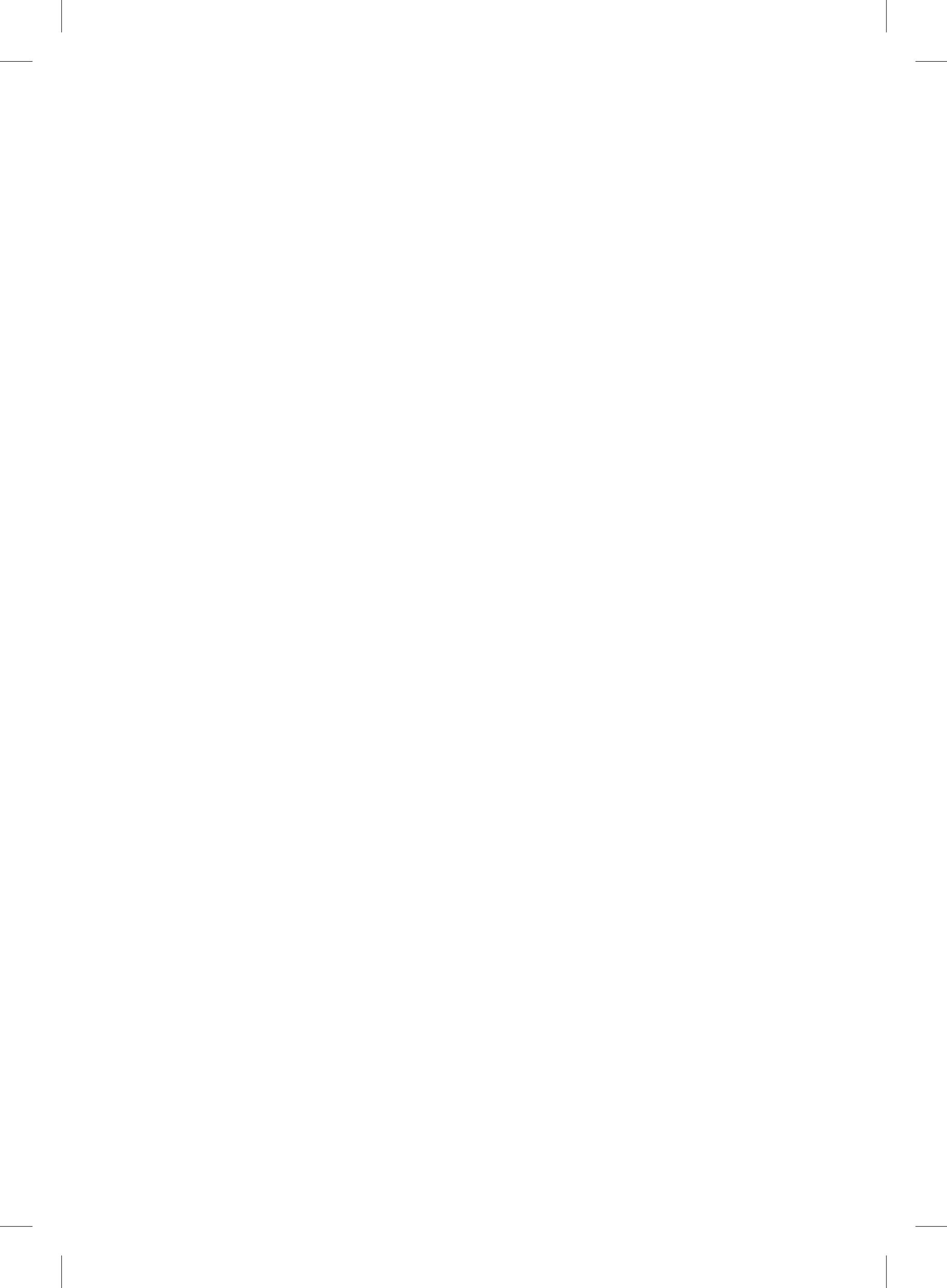
Une analyse documentaire a permis d'enrichir les rapports aussi bien au niveau provincial que national.

- **La validation technique nationale**

Sur base des rapports provinciaux, le présent rapport national a été produit. Ce dernier a fait l'objet d'une validation technique au niveau national, avec la participation des représentants de provinces (Responsables des Divisions Provinciales du Plan et représentants des Organisations de la Société Civile) au cours de l'atelier tenu à Kinshasa, du 11 au 13 février 2019.

II. GÉNÉRALITÉS SUR L'ÉVALUATION DE LA FRAGILITÉ EN PROVINCES



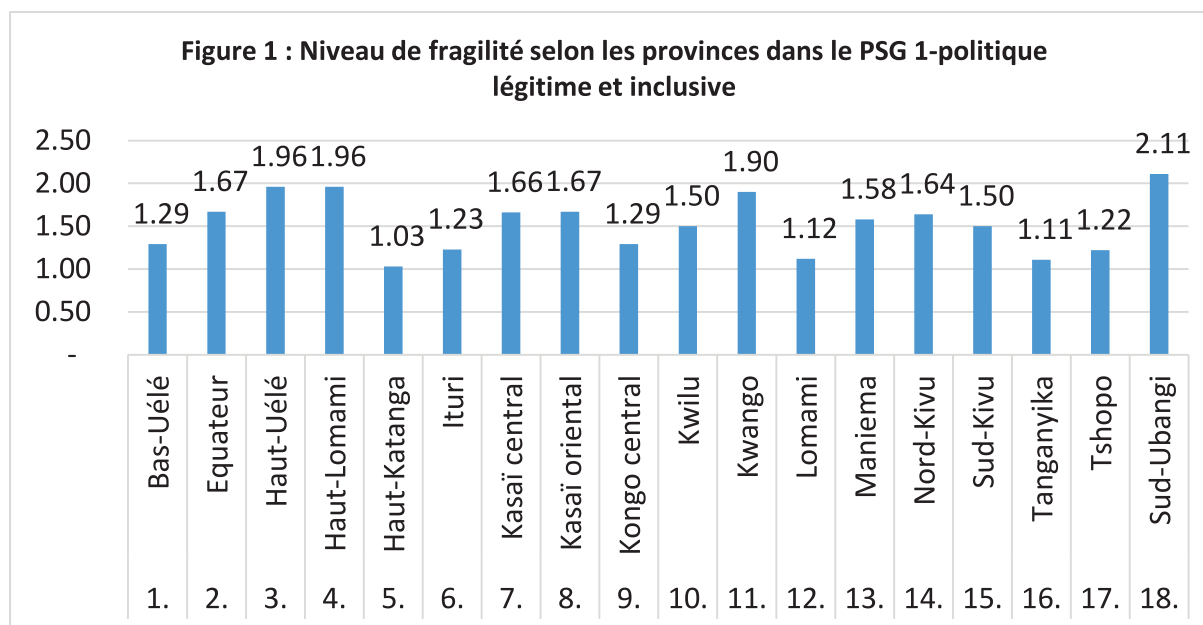


2.1. PRINCIPALES CONSTATATIONS SUIVANT LES 5 PSG

2.1.1. PSG 1 : politique légitime et inclusive

A. Dimension 1 : Accord politique

Le premier Accord politique signé en octobre 2016 sous la médiation de l'Union Africaine, jugé non inclusif par l'Opposition, a été suivi du second, celui du 31 décembre 2016 ou de la saint Sylvestre, sous la médiation de la CENCO. L'application de cet accord a posé problèmes notamment dans son volet « décrispation politique », car certains observateurs avertis considèrent qu'il n'est que partiellement appliqué⁴.



Source : Matrice de fragilité des provinces

Légende : Echelle d'évaluation de la matrice : (1,00 : Phase de crise ; 2,00 : Phase de réforme ; 3,00 : Phase de transition ; 4,00 : Phase de transformation et 5,00 : Phase de résilience).

La figure 1 démontre l'évolution du PSG 1 pour les 18 provinces en 2018. Il apparaît que la seule province qui est dans la phase de réforme est celle du Sud-Ubangi, avec un score de 2,11. Toutes les 17 autres sont dans la phase de crise. Cette situation est consécutive au non-respect de certains engagements pris tant sur le plan national que sur le plan international. Il s'agit entre autres de l'Accord de la Saint-Sylvestre et de l'Accord-cadre d'Addis-Abeba pour la Paix, la Sécurité et la Coopération pour la République Démocratique du Congo et la Région.

Cette crise est aussi la conséquence des nombreux désaccords entre la Majorité et l'Opposition ainsi que les manifestations organisées dans la quasi-totalité de provinces, qui du reste, ont été soit réprimées ou carrément interdites. En plus, plusieurs cas d'atteinte à la liberté des citoyens ont enregistré. Il s'agit principalement des cas d'assassinats, d'enlèvements de certains opposants, des militants des mouvements citoyens et des défenseurs des droits de l'homme ou des simples citoyens.

Par rapport à l'évaluation de 2016, il n'y a pas eu des avancées. Par contre, la situation s'est enlisée. Le désaccord entre la majorité et l'opposition s'est exacerbé au vu des tensions sociopolitiques survenues après le report des élections et les résultats mitigés enregistrés dans le cadre de l'application des accords de la saint Sylvestre.

⁴CENCO op. cit.

B. Dimension 2 : Processus et institutions politiques

Le processus politique évolue de manière timide car considéré comme une sorte d'apprentissage pour la jeune démocratie congolaise. Il en va de même pour les institutions politiques surtout dans les provinces, qui butent souvent à des problèmes liés à l'organisation et au fonctionnement ainsi qu'aux rapports de force souvent tendus entre différents organes du pouvoir en provinces.

Généralement dans les provinces, c'est l'exécutif qui dicte sa loi aux deux autres pouvoirs (législatif et judiciaire), au point où il peut procéder à la fermeture de l'Assemblée provinciale ou influencer certains jugements rendus par les cours et tribunaux.

Par rapport à l'évaluation de 2016, **certains facteurs de risque** relevés au niveau des provinces subsistent encore, à savoir :

- a. Le climat délétère des relations entre le pouvoir et l'opposition avec pour risque d'hypothéquer les chances de réussite des élections apaisées ;
- b. Le non-respect de la Constitution par l'interdiction d'exercice des libertés fondamentales notamment celle de manifester ;
- c. La répression des manifestations de l'opposition et les arrestations arbitraires des opposants et des militants des mouvements citoyens ;
- d. La non existence ou le caractère biaisé du contrôle parlementaire.

Ainsi, la situation politique s'est dégradée davantage à cause du manque de consensus sur le processus électoral.

C. Dimension 3 : Relations sociétales

Les relations sociétales sont caractérisées, dans le contexte sociopolitique actuel par de reports du scrutin et de fragilité⁵, par la récurrence des conflits, la détérioration des relations intercommunautaires et la subsistance des poches d'insécurité dans certains territoires. Il s'agit notamment du Nord et du Sud-Kivu, du Tanganyika mais aussi du Kasai.

Il y a aussi l'arrivée des migrants « forcés » comme les éleveurs peuls Mbororo armés venus de la République Centrafricaine (RCA), du Tchad et du Soudan particulièrement dans les provinces de Bas-Uélé et du Haut-Uélé, dont la cohabitation avec les populations locales sont rendues extrêmement difficile.

Par ailleurs, on note aussi la faible participation des personnes vulnérables, environ 12%, dans les institutions de l'Etat au niveau des provinces. Par contre, dans d'autres provinces les peuples autochtones ou les minorités ne sont pas du tout représentés. De même, le rôle des OSC dans la vie sociopolitique est de plus en plus décrié dans certaines provinces. Celles-ci estiment qu'elles ne jouent pas efficacement leur rôle, suite à leur politisation à outrance et à des nombreuses rivalités entre elles.

Par rapport à 2016, **les facteurs de risque de l'époque** n'ont pas connu de changement notable en 2018. Il s'agit de la persistance des mentalités rétrogrades vis-à-vis de la femme, l'impunité et la corruption, les relations intercommunautaires distendues ainsi que l'affaiblissement des liens de sociabilité citoyenne dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu ainsi que dans la province de Tanganyika les OSC souffrent, elles mêmes, de plusieurs déficits dont celui des capacités managériales, des capacités institutionnelles et financières ainsi que de la coordination de leurs actions.

⁴ Ministère du Plan et SRM, « Contextualisation et priorisation des ODD », Rapport national, Kinshasa, octobre 2016.

2.1.2. PSG 2 : Sécurité

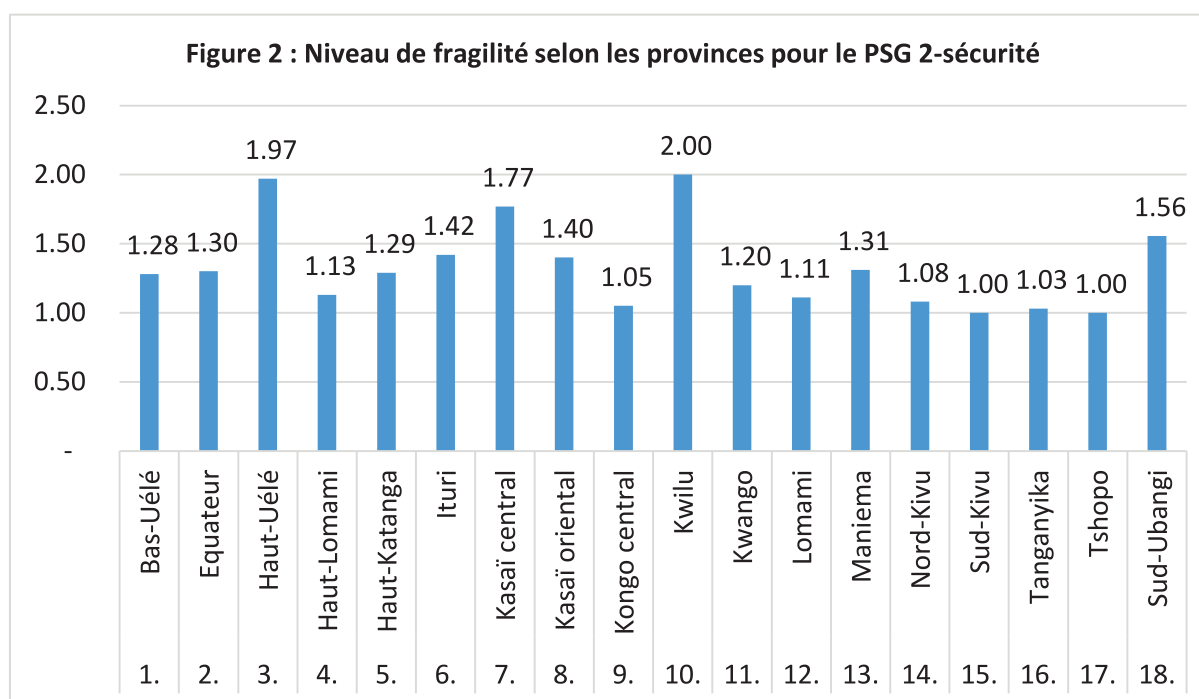
A. Dimension 1 : Conditions de sécurité

Le contexte socio-sécuritaire difficile du pays dû à des chocs tant exogènes qu'endogènes rendent les conditions de sécurité précaires et ne sont pas de nature à faciliter la sécurité dans les provinces.

En effet, la persistance des milices et groupes armés, tant nationaux qu'étrangers dans les provinces de l'Est, du Nord-Est, du Sud et du Centre sont autant de problèmes d'insécurité qui engendrent des problèmes humanitaires sans commune mesure notamment avec les nombreux déplacés internes et les réfugiés dans les pays limitrophes. Dans l'autre sens, les frontières de la RDC étant devenues poreuses, le pays accueille les réfugiés qui fuient les guerres dans leurs pays respectifs. Il s'agit des réfugiés en provenance notamment du Sud-Soudan et de la République Centrafricaine.

A l'Ouest, le Kongo central, a aussi connu des problèmes avec le mouvement mystico-religieux « Bundu dia Kongo », le Front de Libération de l'enclave de Cabinda (FLEC) ainsi que les incursions régulières de l'armée angolaise.

Sur les 18 provinces où les missions ont été organisées, on dénombre environ 14 provinces, soit environ 77 %, qui doivent faire face à des problèmes sécuritaires et humanitaires. Ceux-ci sont dus aux différents conflits et guerres et même à l'incursion de certaines armées étrangères (Ouganda, Angola, Burundi et Rwanda). Les provinces concernées sont celles du Bas-Uélé, Equateur, Haut-Uélé, Haut-Lomami, Haut-Katanga, Ituri, Kasai central, Kasai oriental, Kongo central, Kwilu, Kwango, Lomami, Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Tanganyika et Tshopo.



Source : Matrice de fragilité des provinces

Légende : Echelle d'évaluation de la matrice : (1,00 : Phase de crise ; 2,00 : Phase de réforme ; 3,00 : Phase de transition ; 4,00 : Phase de transformation et 5,00 : Phase de résilience).

Seule la province du Kwilu, voir figure 2 ci-dessus, se trouve dans la phase de réforme en matière de sécurité, avec un score de 2,00. Toutes les autres provinces sont dans la phase de crise et tandis que la province du Haut-Uélé se rapproche de plus en plus de la phase de réforme avec un score de 1,96.

Par rapport à 2016, on constate que pratiquement toutes les provinces de la RDC continuent de subir les conséquences de l'insécurité à des degrés différents, plus particulièrement dans la partie Est. Cette insécurité est due à l'activisme des groupes armés et autres milices, avec une accentuation des actes de violence, y compris à l'endroit de la femme et des enfants, notamment dans le territoire de Beni au Nord-Kivu.

B. Dimension 2 : Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la sécurité

Les institutions de sécurité sont soumises à rude épreuve, depuis plus d'une vingtaine d'années. Les différents problèmes, les plus importants, auxquels sont confrontés ces institutions sont les suivantes :

- Déficit en ressources humaines ;
- Manque de moyens matériels et financiers ;
- Méfiance de la population aux institutions de sécurité ;
- Recrutement s'opérant sur des critères non objectifs ;
- Vieillesse du personnel ;
- Formation et recyclage des agents ;
- Politisation des services.

Par rapport à 2016, il faut reconnaître que les avancées notables ont été réalisées au niveau des services de sécurité. Celles-ci ont été boostées par les autorités à travers la poursuite de la Réforme des services de sécurité (RSS). Il s'avère cependant que des facteurs de risque, identifiés en 2016, demeurent et ont même tendance à s'intensifier, à savoir :

- La persistance de l'insécurité et des poches des conflits armés à l'Est ;
- La poursuite des combats sporadiques entre les milices et groupes armés et l'Armée nationale ;
- L'augmentation du nombre de déplacés internes, suite aux différents conflits.

C. Dimension 3 : Performance et réactivité des institutions du secteur de la sécurité

Ne disposant pas de suffisamment des moyens, comme souligné ci-haut, il va de soi que leur performance et réactivité sur le terrain des opérations ne peuvent pas être à la hauteur des attentes des citoyens.

Comme conséquences, il y a des parties entières du territoire national où les forces de sécurité ne sont pas déployées ou déployées de manière partielle, pour des raisons sus évoquées et ce, au détriment de la population, notamment dans le Nord et le Sud-Kivu. Elles sont donc automatiquement contrôlées par les milices ou autres groupes armés qui dictent leur loi et donc empêchent aux services de l'Etat de se déployer dans certains territoires.

Déjà en 2016, cette dimension était en phase de crise, en grande partie, malgré quelques avancées mineures notamment dans la mise en place des mécanismes de résolution des conflits et dans l'identification de 18 engagements nationaux et régionaux.

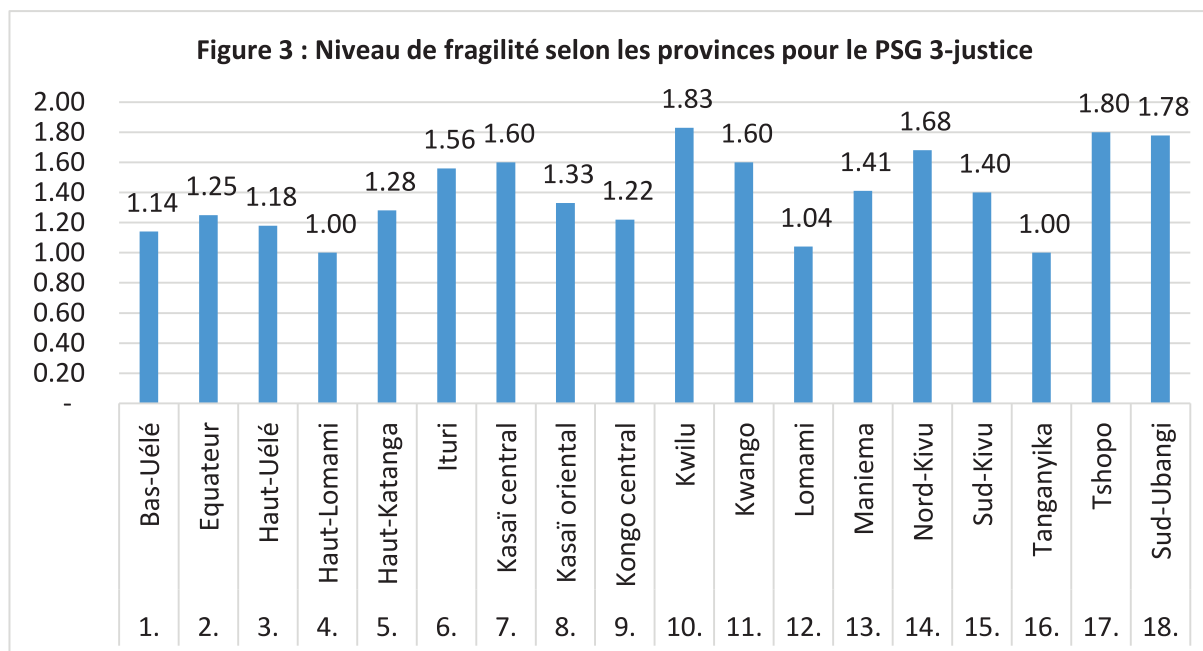
En 2018, il s'avère que **les facteurs de risque majeurs** identifiés en 2016, persistent, au nombre desquels, on peut citer :

- La persistance de l'insécurité ;
- Les dysfonctionnements de l'armée, de la police, des services de sécurité et des tribunaux ;
- La faible allocation des ressources aux secteurs de sécurité ;
- Le manque de professionnalisme des forces de sécurité et l'instrumentalisation politique des celles-ci par les responsables politiques.

2.1.3. PSG 3 : Justice

A. Dimension 1 : Conditions de justice

Des progrès substantiels ont été réalisés grâce aux réformes engagées. Elles ont contribué à situer cette dimension dans la phase de réforme en 2016. Il s'avère cependant que les conditions d'une justice équitable ne sont pas encore réunies⁶. En conséquence, les citoyens dans leur quasi-totalité, ne font pas confiance en la justice, car ils estiment qu'elle est à « deux vitesses », à savoir : celle des nantis et celle des démunis.



Source : Matrice de fragilité des provinces

Légende : Echelle d'évaluation de la matrice : (1,00 : Phase de crise ; 2,00 : Phase de réforme ; 3,00 : Phase de transition ; 4,00 : Phase de transformation et 5,00 : Phase de résilience).

Comme l'indique la figure 3 ci-dessus, toutes les 18 provinces se trouvent dans la phase de crise, bien évidemment à des niveaux différents. Il sied de noter cependant que les provinces comme le Kwilu, la Tshopo et le Sud-Ubangi tendent vers la phase de réforme, avec des scores respectifs de 1,83, 1,80 et 1,78.

Par rapport à 2016, **les facteurs de risque** de fragilité identifiés dans le secteur de la justice sont encore nombreux et demeurent d'actualité, notamment :

- La corruption manifeste et le trafic d'influence dans le chef des agents ;
- Le nombre insuffisant des magistrats ;
- Le vieillissement du personnel judiciaire, des dossiers pro deo non liquidés ;
- Les difficultés d'accès des populations rurales aux structures de la justice formelle ;
- La dépendance du pouvoir judiciaire vis-à-vis de l'exécutif et du législatif.

B. Dimension 2 : Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la justice

Comme pour les institutions de sécurité, **celles de la justice sont confrontées aux mêmes problèmes, qui limitent leur capacité**, dont l'essentiel peut se décliner de la manière suivante⁷ :

- Faible accessibilité des justiciables à la justice formelle due notamment à l'insuffisance des Tribunaux de Paix et de Grande Instance. Donc une couverture géographique insuffisante du territoire national ;

⁶BOPENDA BOKUMU, Rapport national sur la justice-PSG 3, Septembre 2013

- Insuffisance en nombre et en qualification du personnel judiciaire et administratif ;
- Déficit dans la diffusion des textes légaux et la circulation de l'information dans le secteur de la justice ;
- Insuffisance des Tribunaux de Commerce, de Tribunaux pour Enfants ;
- Non-paiement des dossiers pro deo ;
- Vieillesse des magistrats, personnels judiciaires et administratifs ;
- Mauvaises conditions des détenus dans les prisons, caractérisées par un système pénitentiaire défaillant ;
- Faible déploiement de magistrats dans un grand nombre de territoires pour raisons d'insécurité et de manque d'infrastructures ;
- Crise de confiance du public ;
- Insuffisance d'infrastructures, surtout dans les provinces nouvellement créées ;
- Faible niveau d'entretien et de réhabilitation des infrastructures existantes ;
- Politisation de la justice.

Certes, les progrès notables ont été réalisés depuis, **mais les facteurs de risque** sont tout aussi présents et nombreux en 2018 parmi lesquels, on a identifié :

- La lourdeur dans le traitement des dossiers judiciaires ;
- L'insuffisance des institutions judiciaires formelles, des maisons pénitentiaires et la vétusté des infrastructures ;
- La faible vulgarisation de certaines lois spécifiques ;
- La corruption de l'appareil judiciaire ;
- Le laxisme des autorités judiciaires dans la réaffirmation de l'indépendance de la justice ;
- La persistance de l'arbitraire et de l'intimidation en lieu et place d'une justice impartiale et équitable.

C. Dimension 3 : Performance et réactivité des institutions du secteur de la justice

La justice tout comme la sécurité, fait l'objet d'une réforme qui connaît un début d'application notamment par l'installation des tribunaux spécialisés, pour enfants, de travail, de commerce, la mise en place du Conseil Supérieur de la Magistrature (CSM), de la Cour constitutionnelle etc.

Par contre, on observe encore :

- Le dysfonctionnement de l'appareil judiciaire ;
- La sécurité non garantie des personnes (magistrats, personnel auxiliaires des tribunaux, la police, les témoins des victimes, des détenus et des plaignants) ;
- L'insuffisance de juridictions, notamment militaires, et manque de moyens de fonctionnement ;
- Non conformité des prescriptions du cadre légal congolais et certains traités signés par le gouvernement avec les partenaires internationaux ;
- La faible répression des actes de corruption identifiés dans le secteur de la justice et ceux commis par les hommes politiques.

Par rapport à 2016, **les facteurs de risques identifiés**, et qui demeurent toujours d'actualité dans cette dimension, sont les suivants :

- La corruption des magistrats et des auxiliaires de la justice ;
- L'impunité de certains justiciables ;
- L'insécurité du personnel judiciaire et le mauvais traitement du personnel administratif et judiciaire ;
- Le trafic d'influence et la partialité dans le traitement de certains dossiers.

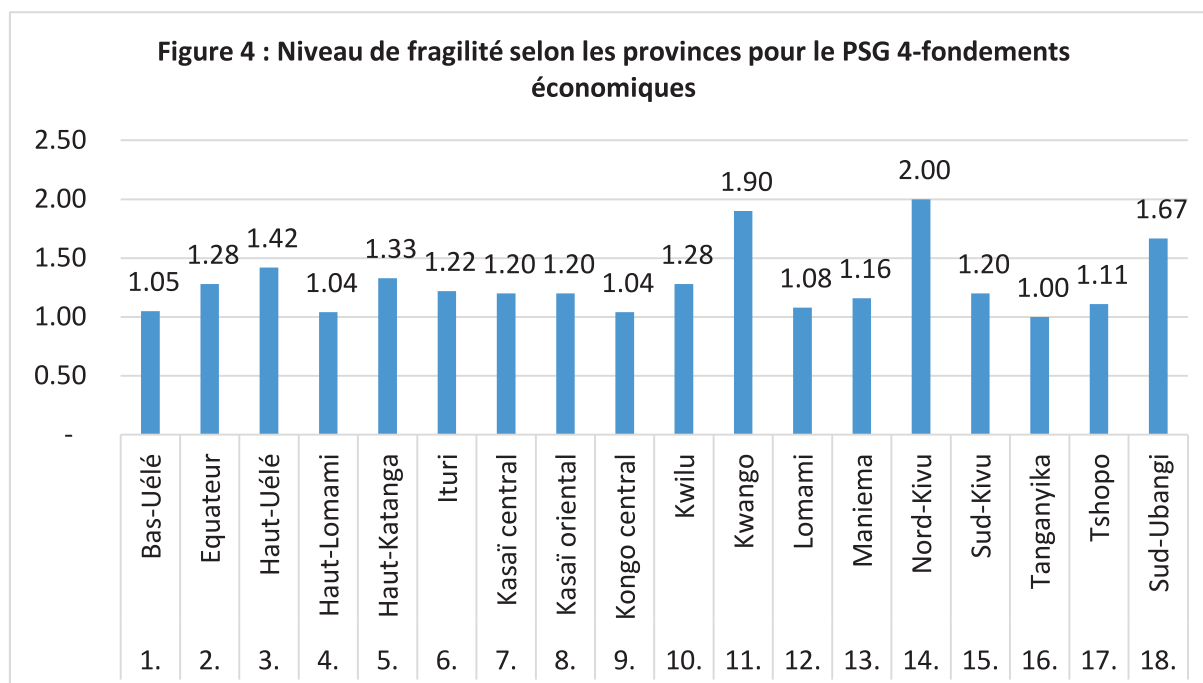
⁷BOMPENDA BONKUMU, op. cit.

2.1.4. PSG 4 : Fondements économiques

A. Dimension 1 : Ressources productives et possibilité de croissance

Quelques progrès ont été réalisés dans cette dimension sauf que les facteurs de risque relevés lors de l'évaluation de 2016 ont refait surface avec une certaine intensité, parmi lesquels on trouve :

- La faible allocation des ressources dans la réhabilitation et dans l'entretien des infrastructures de base (routière, hydraulique, hospitalière, scolaire, énergétique et sanitaire) ;
- L'exode rural ;
- Le développement du secteur informel, dans lequel on retrouve des étrangers surtout dans les zones minières ;
- La présence de plus en plus visible des étrangers dans le secteur du commerce de détail ;
- La pratique du commerce illicite des ressources naturelles ;
- La pratique du commerce des stupéfiants (cannabis et autres substances toxiques et des boissons fortement alcoolisées ;
- Un bilan énergétique du pays caractérisé par la primauté du bois de chauffe sous forme d'énergie primaire soit, 94% en 2010 suivant le système d'information énergétique de la RDC⁸ sans commune mesure avec les précautions à prendre en termes de réchauffement climatique ;
- L'extrême pauvreté de la population tant dans le milieu urbain que rural.



Source : Matrice des provinces

Légende : Echelle d'évaluation de la matrice : (1,00 : Phase de crise ; 2,00 : Phase de réforme ; 3,00 : Phase de transition ; 4,00 : Phase de transformation et 5,00 : Phase de résilience).

La figure 4 démontre que dans ce PSG, seule la province du Nord-Kivu a atteint la phase de réforme et que les autres provinces sont encore dans la phase de crise.

B. Dimension 2 : Emplois et moyens de subsistance

En RDC, l'emploi est essentiellement agricole avec environ 71,2% des actifs occupés dans le formel et l'informel. Ce dernier compte, à lui seul, environ 88,6% des actifs occupés, avec 94,8% dans les zones rurales et 62,7%, dans la capitale⁹.

Quelques avancées positives ont enregistrées dans ce domaine. Il s'agit notamment de la mise en place des textes légaux et réglementaires qui ont contribué à favoriser un bon climat d'affaires avec l'arrivée des investisseurs dans le domaine des NTIC, la création d'un guichet unique de création d'entreprises. Malgré ces avancées, il y a lieu de déplorer cependant que la situation de l'emploi dans les provinces, surtout au niveau des jeunes, est désastreuse.

Par rapport à 2016, **les nombreux facteurs de risque sont toujours présents**, surtout dans les zones rurales, avec notamment la fermeture ou la faillite d'anciennes unités de production ou des grandes entreprises publiques. Parmi celles-ci on peut citer le cas de la SOMINKI au Kivu et de la Minière de Bakwanga, « MIBA », au Kasai oriental. Il y a lieu de déplorer aussi le faible niveau de production agricole, le niveau de chômage élevé chez les jeunes, les poches d'insécurité et les conflits récurrents, l'extrême pauvreté, les inégalités sociales qui s'accroissent ainsi que le favoritisme et la politisation de l'accès à l'emploi.

C. Dimension 3 : Développement du secteur privé

Dans ce domaine, il faut reconnaître que la RDC a entrepris un certain nombre de réformes dont les plus importantes sont : l'adhésion à l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), la mise en place du Partenariat Public-Privé (PPP), la promotion de l'investissement par la création du guichet unique etc.

Nonobstant ces avancées, le constat fait sur le terrain est que le secteur privé en RDC, est dominé par les étrangers. En effet, ces derniers disposent de plus des moyens financiers que les nationaux. Par ailleurs, le commerce de détail qui était, jadis, l'apanage des nationaux, est désormais à la portée des étrangers et ce, malgré l'existence des lois les interdisant à pratiquer ce type de commerce (Décret n° 011/37 du 11 octobre 2011 portant mesure conservatoire en matière de petit commerce et du commerce de détail).

En outre, ces mêmes étrangers pratiquent une concurrence déloyale avec les produits importés subventionnés ou exonérés, asphyxiant ainsi les entreprises nationales ou locales. On les retrouve, encore et de plus en plus, dans le secteur informel, surtout dans les provinces de l'Est, du Sud et du Nord.

D. Dimension 4 : Gestion des ressources naturelles

Dans cette dimension, des progrès importants ont été réalisés dont le plus récent fut la promulgation par le Chef de l'Etat du nouveau code minier. **Mais par rapport à 2016, les facteurs de risque déjà identifiés à l'époque**, n'ont jamais été maîtrisés, au nombre desquels on peut citer :

- Le non-respect des textes légaux et réglementaires, y compris les différents accords signés ou ratifiés, par les différentes parties prenantes ;
- Le financement des groupes armés et milices par le biais de l'exploitation minière ;
- L'absence de l'autorité de l'Etat dans certaines zones d'exploitation ;
- La violation des contrats par certaines multinationales et entreprises locales et le non-respect des normes environnementales lors de l'exploitation ;
- L'exploitation illicite des bois ;
- L'accaparement des terres au détriment des autochtones ;
- La contribution marginale de ce secteur dans le budget des provinces.

⁸ Ministère de ressources hydraulique et électricité(Energie), Rapport annuel Système d'Information énergétique de la RDC (SIE),

⁹Ministère du Plan et du SRM, Institut National de la Statistique (INS), Enquête 1-2-3 Kinshasa, septembre 2014.

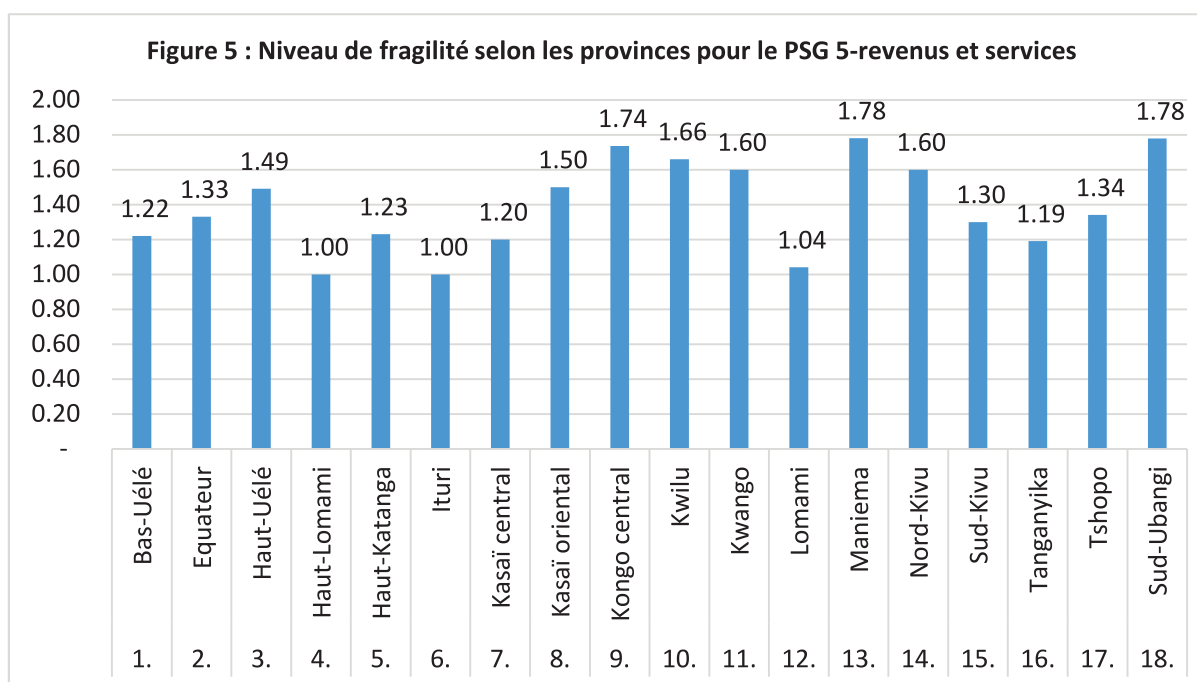
2.1.5. PSG 5 : Revenus et services

A. Dimension 1 : Production des recettes

Pratiquement **toutes les provinces nouvellement créées souffrent d'un déficit criant** en matière de production des recettes dû à plusieurs facteurs dont les plus importants sont :

- La mauvaise gestion des finances publiques ;
- Le manque de personnel qualifié et d'infrastructures ;
- Le manque de compétence et d'expertise ;
- La porosité des frontières ;
- L'absence des services d'assiette dans certains zones ou territoires ;
- Et l'accapement des recettes par les groupes armés dû à la persistance des conflits.

Par rapport à 2016, la situation n'a pas évolué de manière positive car, **les facteurs de risques de l'époque persistent**. Ceci est lié au contexte socio-sécuritaire difficile actuel dans la quasi-totalité de ces provinces. Ce contexte est notamment caractérisé par le faible de taux de couverture fiscale, la fraude et la corruption généralisées ainsi que la faible capacité en ressources humaines et institutionnelles.



Source : Matrice des provinces

Légende : Echelle d'évaluation de la matrice : (1,00 : Phase de crise ; 2,00 : Phase de réforme ; 3,00 : Phase de transition ; 4,00 : Phase de transformation et 5,00 : Phase de résilience).

B. Dimension 2 : Administration publique

La performance d'une administration se mesure par la qualité des services qu'elle offre à la population. Le constat qui se dégage sur les 18 provinces visitées est que, l'administration publique est dans l'ensemble défailante. En d'autres termes, elle n'est pas encore en mesure de produire un travail de qualité d'autant qu'elle accuse des faiblesses de capacités en ressources humaines, techniques et institutionnelles. Il y a lieu de déplorer aussi le fait que cette administration soit dépourvue des moyens financiers avec en substance des conditions de travail moins bonnes.

En outre, le découpage des provinces, conformément au processus de décentralisation, n'a pas encore donné les résultats escomptés. En effet, les provinces nouvellement créées ne sont pas encore parvenues à mettre en place une administration efficace, performante et autonome.

Dans la plupart des cas, l'administration dans ces provinces se trouve encore à un stade embryonnaire. Par conséquent, ces provinces sont, dans leur quasi-majorité, dépendantes de la province dont elles sont issues sur le plan administratif.

En 2016, des progrès ont été réalisés dans cette dimension, et ont permis à celle-ci d'atteindre la phase de réforme. Par contre en 2018 cette dimension a régressé d'un cran, pour se retrouver dans la phase de crise suite aux problèmes d'organisation nés du démembrement de ces provinces.

C. Dimension 3 : Fourniture de services

De manière générale, le travail de l'Etat dans la fourniture des services se dégrade régulièrement suite à la privatisation ou à l'abandon d'un certain nombre de secteurs, tels que l'eau et l'électricité, qui jadis étaient l'apanage de l'Etat. Cette privatisation ou abandon des secteurs sociaux de base s'est accompagnée d'une dégradation de la qualité des services offerte, à la majorité de la population.

Parmi, **les facteurs de risques**, on peut citer : les inégalités dans la fourniture des services publics selon le milieu de résidence, le manque de moyens des provinces, le dysfonctionnement entre les provinces et l'Administration centrale notamment dans la rétrocession par le pouvoir central et provincial de la quote-part des recettes revenant aux provinces et aux ETD, et ce, en violation des dispositions constitutionnelles.

Par rapport à 2016, la situation s'est dégradée non seulement au niveau des anciennes provinces, mais aussi et surtout, pour les provinces nouvellement créées dont tous les services ne sont pas encore au point.

D. Dimension 4 : Accès et distribution des services

a. Assainissement du milieu (ODD 6)

La moyenne nationale en matière d'assainissement, en milieu rural, est de 9,2 %, avec des disparités provinciales. Par contre, en milieu semi-urbain, la moyenne nationale est 9,76%, avec toujours des disparités sur le plan provincial.

En RDC, il y a 4 provinces sur les 26, qui ont un taux d'accès à l'assainissement en milieu rural élevé, c'est-à-dire supérieur à 20%. Il s'agit des provinces suivantes : Kasai, Lualaba, Sankuru et Kasai central. Celles qui ont un taux d'accès à l'assainissement inférieur à 5%, en milieu rural, sont : Equateur, Maniema, Kwango, Kongo central, Kinshasa, Kwilu, Mai-Nombre, Mongala, Tshuapa, Nord-Ubangi, Sud-Ubangi, Haut-Uélé et Tanganyika. La moyenne nationale, en milieu rural, est de 9,2%.

Par contre, en milieu semi-urbain, les provinces qui ont un taux d'accès le plus élevé, c'est-à-dire supérieur à 20%, sont les suivantes : Haut-Katanga, Haut-Lomami, Tanganyika et Kongo central. Celles dont le taux est inférieur à 5%, sont : Equateur, Kasai oriental, Mai-Ndombe, Mongala, Lomami, Kwango, Kwilu, Nord-Kivu, Sud-Ubangi et Sud-Kivu. En milieu semi-urbain, la moyenne nationale se situe à 9,76%.

b. Transports

Les infrastructures des transports en RDC se caractérisent par leur vétusté ou leur inexistence. A la base de cette situation, on peut citer le manque d'entretien et les destructions dues aux différentes guerres.

La RDC compte 4 structures qui gèrent le secteur des transports, il s'agit de :

- Office des Routes (OR) ; Office des Voiries et Drainages (OVD) et la Direction des Voies de Desserte Agricole (DVDA) pour les routes ;
- Régie des Voies Fluviales (RVF) pour les Voies fluviales et lacustres ;
- Régie des Voies Aériennes (RVA) pour les Voies aériennes.

Le réseau routier de la RDC, par types de route, est composé de :

- Routes nationales : 58.129 Km ;
- Routes urbaines : 7.400 Km ;
- Routes de dessertes agricoles : 86.000 Km.

La structure habilitée à entretenir les routes, en RDC, est l'Office des routes, qui a dans ses attributions l'entretien d'environ 58.000 Km de routes. Il est cependant confronté à des très sérieux problèmes de trésorerie qui le contraignent à ne travailler qu'avec les moyens de bord. Des projets de réhabilitation, d'ouverture et d'entretien de route en provinces souffrent de cette précarité qui n'a pas permis à l'OR de répondre aux attentes de la population.

Par contre, l'Office des voiries et drainage (OVD), qui gère environ 7.000 km des routes urbaines, souffre d'un problème évident de gestion notamment dans l'attribution des marchés, qui se font par la procédure de gré à gré et souvent dans un cadre restreint. La qualité du travail également décriée par certains usagers.

Quant à la Direction des voies de desserte agricole (DVDA), elle a dans ses attributions la gestion d'environ 87.000 km des routes de desserte agricole. Conjointement avec la Régie des voies navigables (RVF), elle entretient 11.000 km du réseau hydrographique et navigable de la RDC, classés de 4^{ème} catégorie (mouillage entre 0,60-0,90 m).

Selon l'OCDE¹⁰, la « situation du secteur des transports a des conséquences dramatiques dans l'ensemble du pays, telles que l'insécurité, l'absence de cohésion socio-économique intérieure, la paupérisation des régions isolées et la limitation du développement et des échanges commerciaux. L'essentiel du territoire de la RDC est actuellement inaccessible. Les communications entre les chefs-lieux et les autres villes des provinces, ainsi que l'accès aux zones rurales n'est souvent plus possible. »

Parmi les voies navigables, celles qui viennent en première position, en termes de distance sont :

- Fleuve Congo (1.734 Km) ;
- Itimbiri (1.600 Km) ;
- Mongala (1.340 Km) ;
- Kasai (1.040 Km).

Dans ce secteur, il existe un réseau de 16.000 km des voies navigables et de 40 ports fluviaux axés sur le fleuve Congo ses affluents et lacs dont la gestion est assurée par la Régie des voies fluviales (RVF). Cependant, l'absence de dragage pendant des années, la dégradation générale des voies et des ports, ainsi que le pillage du matériel ont rendu la navigation très dangereuse et très peu rentable.

Dans le secteur de la navigation aérienne, on note que pratiquement toutes les grandes villes de la RDC possèdent un aéroport, aérodromes ou pistes d'atterrissage, à l'exception de celles de la province du Kwango.

¹⁰ Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), « Perspectives économiques en Afrique 2005-2006 : RDC », Paris 2006.

L'absence d'un plan de transport national, le vieillissement et la dégradation des infrastructures et la mise en place d'un système performant des transports constituent autant de défis pour la RDC dans les années à venir.

c. Communication et information (NTIC et sociétés de Télécom)

Sous cette rubrique, on distingue par catégories les médias suivants : les radios et télévisions publique, commerciale, confessionnelle, commerciale et confessionnelle, humanitaire, thématique et indéterminée.

On peut aussi citer, les nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC) qui constituent un vecteur par excellence de développement, alors que la RDC accuse un retard énorme par rapport à la majorité de ses voisins. Avec 4 grands opérateurs (Vodacom, Airtel, Orange et Afritel) dans ce domaine, le pays est entrain de connaître une profonde mutation dans ce domaine, avec des incidences sur la vie de la population.

En effet, la République Démocratique du Congo (RDC) connaît un taux de pénétration mobile de 49% pour le premier trimestre 2015. De source sûre, il nous revient que les abonnements à l'Internet mobile 3G s'élèvent à environ 6 000 000 d'abonnés, soit un taux d'accroissement annuel de l'ordre de 150%¹¹.

A titre de comparaison, en 2012, moins de 700 000 Congolais avaient accès à Internet en RDC, sur quelque 70 000 000 d'habitants, **soit moins de 1% de la population.**

Le secteur des télécommunications est un des principaux contributeurs au budget de l'Etat. « Pour être en phase avec l'évolution de ce secteur, notre pays a été branché à la station d'atterrissage de Muanda, ce qui a permis l'installation d'un réseau à haut débit dans le pays et l'entrée de celui-ci dans l'économie numérique.

Aujourd'hui, plus de 5.000 km de fibres ont été déployés à travers le pays. Cette installation nous permettra d'accroître le taux de pénétration du téléphone pour le faire passer de 30 à 50 %. A ce propos, il y a lieu de noter que pour la téléphonie mobile, le nombre d'abonnés a connu une progression fulgurante, passant de 14.000 en 2001 à 20 millions aujourd'hui(2014),».

Le déploiement des fibres optiques dans toutes les provinces va permettre à celles-ci d'entrer dans l'économie numérique. Ce qui permettra dépasser le cap de 30 millions de personnes connectées, avec certainement une différence entre le milieu rural et le milieu urbain.

Il va sans dire que l'accès à Internet va augmenter de manière substantielle après le déploiement à travers le pays de ces fibres optiques.

¹¹ Radiokapi.net, « NTIC : la RDC connaît un taux de pénétration mobile de 49% », 4 juin 2015.

¹² Discours du Chef de l'Etat sur l'évolution des NTIC en RDC, in *Mediatic* du 22 décembre 2014.

¹³ Eric-Normand THIBEAULT, « Accès, pratiques et usages des technologies d'information et de la communication en éducation au sein de l'espace francophone : études de cas réalisées au Viêt Nam, en Moldavie, au Burkina-Faso et en République Démocratique du Congo », Université René Descartes, Paris V, 2014

La figure ci-dessous montre la manière dont les fibres optiques seront déployées à travers le pays.

Figure 6 : Carte du déploiement de la fibre optique en RDC



Source : Eric Norman-Thibeaud

Au 31 décembre 2016, on estimait que la RDC comptait environ 28,8 millions d'abonnés en téléphonie mobile, soit 36% de la population et le taux de pénétration dans les grandes villes se présentait de la manière suivante :

Tableau 1: Taux de pénétration de téléphonie mobile dans les grandes villes de la RDC

N°	Villes	Taux de pénétration
1.	Bukavu	90%
2.	Goma	89%
3.	Kananga	61%
4.	Kikwit	75%
5.	Kindu	60%
6.	Kinshasa	90%
7.	Kisangani	75%
8.	Lubumbashi	89%
9.	Mbandaka	72%
10.	Matadi	90%
11.	Mbuji-Ma'yi	84%

Source : Congo autrement, « Etude sur la téléphonie mobile en RDC », 19 juin 2017.

¹³ Eric-Normand THIBEAULT, « Accès, pratiques et usages des technologies d'information et de la communication en éducation au sein de l'espace francophone : études de cas réalisées au Viêt Nam, en Moldavie, au Burkina-Faso et en République Démocratique du Congo », Université René Descartes, Paris V, 2014

Le classement des provinces en nombre de stations de radiodiffusion toute catégorie en ordre décroissant, se présente de la manière suivante : Nord-Kivu (31), l'ancienne province du Katanga (28) et Kinshasa (27). Par contre, le nombre de stations de télévision par ordre croissant donne : Maniema (3), l'Equateur avec 13 radios et 2 télévisions et l'ancienne province de Bandundu (6).

Quant au nombre de journalistes par sexe et par province, par ordre d'importance, les 3 donne : Kinshasa avec 1.137 journalistes, dont 832 hommes et 305 femmes, l'ancienne province du Kasai oriental avec 325 journalistes, dont 325 hommes et aucune femme. Le nombre de journalistes par sexe et par province, dans les 3 provinces placée en dernière position, se présente comme suit : l'ancienne province orientale avec 20 journalistes, dont 17 hommes et 3 femmes, Maniema avec 31 journalistes, dont 26 hommes et 5 femmes et enfin, l'ancienne Equateur avec 48 journalistes, dont 40 hommes et 8 femmes.

Enfin, pour l'ensemble de la RDC, les femmes représentent environ 18% dans la profession.

d. Education (ODD 4)

Dans le domaine de l'éducation, les 3 provinces qui ont un taux de scolarisation élevé sont : Kinshasa (13,2%), les provinces de Kwango et de Kwilu (5,3%) et la province du Kasai oriental (4,4%). Par contre, le taux de scolarisation le moins élevé, on le trouve dans les provinces suivantes : Kasai central (2,2%), Tshopo (2%) et Nord-Kivu (1,5%)¹⁴.

En termes de nombre de classes de primaire, les provinces en tête sont les suivantes : le Kwango et le Kwilu (61.015), le Haut-Katanga (46.569) et la Tshopo (40.338). Celles qui sont considérées comme les dernières sont : Maniema (11.495), Kongo central (18.469) et Nord-Kivu (27.573).

Quant à l'indice de parité au secondaire, les provinces qui ont l'indice le plus élevé sont : Kinshasa (1,0), Nord-Kivu (0,8) et Kongo central (0,7). Celles qui ont l'indice le plus bas, sont les suivantes : le Kasai central (0,5), le Maniema (0,5) et la province de l'Equateur (0,5).

Toutefois, on note une inadéquation entre la formation et les réalités professionnelles. D'où, la nécessité d'adapter la formation aux besoins actuels du monde professionnel compte tenu de grandes mutations qui s'opèrent dans le monde.

e. Electricité (ODD 7)

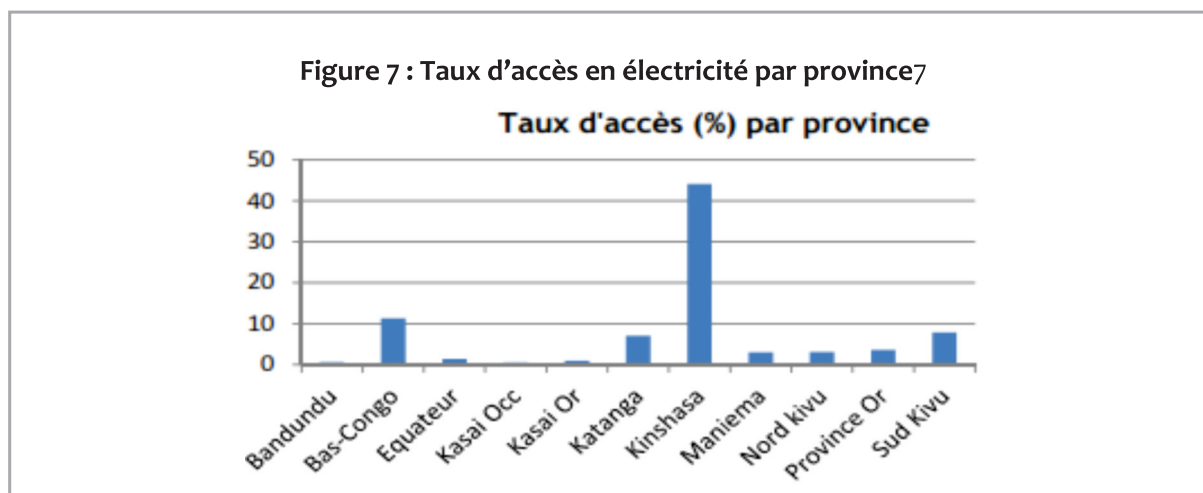
La RDC dispose de 12 centrales hydroélectriques réparties de la manière suivante : Kongo central avec 3 centrales, la province de l'Equateur avec 1 centrale, la province de la Tshopo, avec 1 centrale, le Sud-Kivu avec 3 centrales et enfin, la province du Haut-Katanga avec 4 centrales, qui fournissent au total, une puissance installée de l'ordre de 2.590 Mégawatts. Celle-ci ne représente qu'environ 3% du potentiel national.

Le taux d'accès à l'électricité est de 17,147%¹⁵ et la moyenne au niveau des provinces est de 1%.

La figure 7 ci-dessous, donne le taux d'accès en électricité par provinces, dans l'ancienne configuration des 11 provinces et l'on constate des disparités énormes entre les provinces.

¹⁴ Ministère du Plan et SRM, Institut National de la Statistique (INS), « Annuaire statistique 2015 » Kinshasa, 2015

¹⁵ Données Banque mondiale, 2016



Source : UNDP-Rapport énergie durable pour tous horizons 2030, Kinshasa août 2013.

Bien que ce taux soit faible pour certaines provinces, voire insignifiant pour d'autres, il n'en demeure pas moins que chaque province dispose des potentialités énergétiques importantes qui ne sont pas encore exploitées de manière marginale.

f. Habitat (ODD 11)

Cette rubrique reprend les conditions de vie des ménages selon que leur logement est en matériaux durables ou en terre battue avec ou sans électricité, avec ou sans eau courante avec les conditions sanitaires admises ou non. La RDC accuse un déficit annuel évalué à 3 millions de logements entre 2001 et 2015. Il existe un Plan National d'Actions pour l'Habitat qui date de 2001 et qui nécessite une actualisation compte tenu de la nouvelle configuration de 26 provinces et aussi de la pression démographique.

En classifiant les ménages, selon le type de logement, on distingue 6 provinces dont les ménages occupent des maisons de type traditionnel, parmi lesquelles il y a : la province de l'Equateur et celle du Sud-Ubangi, qui comptent 92% de ménages. Elles sont suivies des provinces du Kasai et du Kasai central, avec 90%, ex-æquo avec les provinces du Kwango et du Kwilu.

Par contre, à Kinshasa, il y a environ 39,4% de ménages qui habitent encore dans de logement de type traditionnel.

La moyenne nationale dans ce domaine est de 78,6%.

g. Santé (ODD 3)

Dans le domaine de la santé, les indicateurs ci-après ont été retenus pour faire des comparaisons entre les provinces :

- Nombre de femmes enceintes vaccinées : les 3 provinces en tête sont : Kinshasa (281.498), Nord-Kivu (221.598) et Ituri (200.484) ; les 3 dernières provinces sont : Bas-Uélé (40.204), Nord-Ubangi (52.072) et Maï-Ndombe (62.768).
- Nombre de médecins par provinces : les 3 provinces qui viennent en première position sont Kinshasa (1.819), le Haut-Katanga (661) et le Sud-Kivu (580) ; celles qui occupent les dernières places sont les suivantes : la province de l'Equateur et du Sud-Ubangi (146), Maniema (184) et la province du Kasai central (228).
- Nombre de centre de santé (CS) : les 3 provinces disposant d'un nombre élevé de centres sont : la Tshopo (1.273), la province de l'Equateur (1.186) et les provinces de Kwilu et du Kwango (1.086) ; les 3 dernières provinces sont les suivantes : Maniema (277), Kinshasa (337) et le Kongo central (384).

Il se dégage de ces indicateurs que les disparités entre les provinces sont énormes, car certaines provinces sont mieux loties que les autres. Avec la nouvelle configuration de 26 provinces et l'insécurité qui persiste dans nombre de ces provinces, ces problèmes de santé risquent de se produire encore avec beaucoup plus d'acuité.

h. Sécurité alimentaire (ODD 2)

Du tableau 1, il ressort clairement que pratiquement toutes les nouvelles provinces sont en situation d'insécurité alimentaire bien évidemment à des degrés différents. Dans ce lot, il y a 3 provinces qui sont en situation d'insécurité aiguë, à savoir, et par ordre d'importance : la province du Kasai central, avec 34%, suivie de la Province du Tanganyika, avec 33%, et enfin la province du Kasai oriental avec 28%.

Tableau 2 : pourcentage de la population rurale en situation d'insécurité alimentaire

N°	Provinces	Population	Nombre de la population en phase de crise 3+	Pourcentage (%) de la population en insécurité alimentaire
1.	Bas-Uélé	1.234.205	155.325	13%
2.	Equateur	1.873.130	112.198	6%
3.	Haut-Uélé	1.701.503	68.769	4%
4.	Haut-Lomami	3.632.533	198.860	5%
5.	Haut-Katanga	2.045.932	157.620	8%
6.	Ituri	5.226.511	554.370	11%
7.	Kasai central	3.286.836	1.122.464	34%
8.	Kasai oriental	1.791.054	408.920	28%
9.	Kongo central	3.317.595	-	-
10.	Kwilu	3.943.343	561.833	14%
11.	Kwango	2.294.566	285.441	12%
12.	Lomami	2.930.836	138.807	5%
13.	Maniema	2.129.129	223.277	10%
14.	Nord-Kivu	8.027.714	619.557	8%
15.	Sud-Kivu	5.566.934	561.762	10%
16.	Tanganyika	2.815.855	919.391	33%
17.	Tshopo	2.109.955	188.288	9%
18.	Sud-Ubangi	2.561.215	114.965	4%
TOTAL		71.719.669	7.705.351	11%

Source : IPC-cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. Situation actuelle de l'insécurité alimentaire aiguë-juin 2017, 15^{ème} cycle d'analyse IPC.

Les raisons majeures de cette situation sont les suivantes :

- la situation d'insécurité qui prévaut dans ces 3 provinces, notamment avec la rébellion de « Kamwina Nsapu » dans le Kasai central, dont les ondes de choc se sont répandues sur les provinces voisines;
- le conflit qui oppose les Bantu et les Twas, dans la province de Tanganyika. Ce conflit a débordé sur la province du Haut-Katanga voisine.
- Enfin, le conflit récurrent qui affecte l'Est du Congo, depuis plus de deux décennies.

Par rapport à 2016 (14^{ème} cycle), la situation d'insécurité alimentaire s'est aggravée passant de 5,9 millions de personnes touchées à 7,7 millions de personnes en 2017¹⁶, soit 11% de la population.

i. Eau potable (ODD 6)

Les provinces qui ont un taux de couverture élevé en eau potable (EAP) en milieu rural, c'est-à-dire supérieur à 20% sont les suivantes par ordre d'importance : Nord-Kivu (51,3%), Kongo central (35,1%), Kinshasa (25,3%) et Sud-Kivu (20,3%). Celles qui ont un taux inférieur à 5%, sont : Tshopo, Kwango, Kwilu, Mai-Ndombe, Mongala, Tshuapa, Sankuru et Kasai central. La moyenne nationale est à 17,3%.

Pour ce qui est du taux de couverture en eau potable (EAP) en milieu semi-urbain, les provinces qui ont le taux le plus élevé, c'est-à-dire supérieur à 20% sont : Sud-Kivu, Kongo central, Mongala, Tshuapa, et Nord-Ubangi. Celles qui ont un taux de couverture en eau potable (EAP) inférieur à 5% sont : Haut-Katanga, Kasai oriental, Kwango, Mai-Ndombe, Tanganyika, Haut-Lomami et Lomami. La moyenne nationale se situe à 12,3%.

2.2. POINTS DE CONVERGENCE

2.2.1. PSG 1 : Politiques légitimes et inclusives

La RDC est un pays post-conflit où persistent encore des foyers de tension, de basse intensité, à l'Est dont le Kivu est devenu l'épicentre. Le 23 décembre 2018, ont lieu les premières élections démocratiques qui ont assuré la première alternance sur le plan politique.

En principe, ces élections auraient dû avoir lieu en décembre 2016. Faute de ne pouvoir les organiser dans le délai constitutionnel, le pays, tout comme les provinces, a connu des soubresauts et des convulsions sociopolitiques qui ont conduit à la bipolarisation de la vie politique du pays et à la stigmatisation de certains.

C'est justement dans ce cadre que deux Dialogues ont été organisés. Nonobstant la tenue de ces deux dialogues, la situation politico-sécuritaire des provinces n'a fait que se dégrader davantage. Ces tensions sociopolitiques ont aiguë les rivalités interethniques qui entraînent la création des milices et autres groupes armés. Tous ces événements ne sont pas de nature à favoriser l'inclusivité.

2.2.2. PSG 2 : Sécurité

Les guerres et conflits récurrents depuis plus de deux décennies, la présence des groupes armés étrangers et nationaux, à l'Est de la RDC, ainsi que l'implication des pays voisins dans le pillage des ressources naturelles de la RDC, font que la situation sécuritaire des provinces demeure fragile et volatile¹⁷.

¹⁶ IPC-Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire. Situation actuelle de l'insécurité alimentaire aigüe-juin 2017, 15^{ème} cycle d'analyse IPC.

Par rapport à 2016, la situation semble même s'envenimer notamment avec l'activisme des rebelles de l'ADF/NALU, dans le Nord-Kivu, particulièrement dans le territoire de Beni et la résurgence des groupes armés et milices¹⁸.

A cela, il faut ajouter la présence des éleveurs Mbororo¹⁹, les déplacés internes dont le nombre avoisine les 4 millions de personnes compliquent encore davantage la situation sécuritaire des provinces de l'Est et du Nord, et donc du pays²⁰.

Cette situation de fragilité qui semble perdurer entraîne forcément des incidences négatives sur le plan humanitaire, politique, économique et social au niveau des provinces. Enfin, la réforme de l'Armée et des services de sécurité qui est toujours en cours doit, en principe, arriver à mettre en place une armée républicaine et citoyenne afin d'assurer l'intégrité du territoire national et de sécuriser les citoyens et leurs biens.

2.2.3. PSG 3 : Justice

Comme pour la sécurité, le secteur de la justice est en pleine réforme et malgré certains progrès réalisés, il n'en demeure pas moins que les défis à relever sont encore nombreux et de taille, surtout dans les provinces. Il s'agit notamment des défis ci-après : l'accès à la justice, la confiance du public face aux institutions du secteur de la justice, le manque d'infrastructures et de transparence, l'interférence et l'ingérence de la politique sur la justice, la corruption généralisée, le trafic d'influence etc.

Tout comme les autres secteurs de la souveraineté, la justice a beaucoup souffert des conflits et des années de récession que la RDC a connues. Au plan institutionnel, la détérioration du « service public de la justice » a eu pour conséquence le développement d'un sentiment d'insécurité et surtout d'impunité. Malgré sa volonté de doter le pays d'une justice impartiale, accessible et permettant aux congolais d'exercer pleinement leurs droits économiques, sociaux et humains, la réforme du système judiciaire traîne encore le pas et les dysfonctionnements constatés demeurent d'actualité.

Parmi ces dysfonctionnements, on peut citer :

- Faiblesse organisationnelle et institutionnelle du Ministère de la Justice et des Droits Humains (ressources humaines et financières insuffisantes) ;
- Désuétude du cadre juridique, des procédures et des processus, ainsi que le déficit de la diffusion des textes légaux et réglementaires ;
- Faiblesse du système de formation et de perfectionnement des acteurs de la justice ;
- Manque de confiance des investisseurs et de la population à l'égard du système, délais de procédures et faible accessibilité des justiciables et des victimes aux services de justice (coût de la justice, vulgarisation des textes, couverture juridictionnelle) ;
- Carence de mécanismes fiables de contrôle sur le rendement de la justice, et absence des systèmes de collecte et gestion des statistiques judiciaires et pénitentiaires dans l'ensemble du territoire ;
- Persistance des problèmes de nutrition, santé et de sécurité dans les prisons, marquées par des violations des droits de l'homme.

¹⁷ Smith MPAKA, Rapport national sur la sécurité-PSG 2, Septembre 2013

¹⁸ Bulletin de Radio Okapi, en date du 15 octobre 2018, sous le titre : « *Tueries de Beni : plaidoyer pour l'ouverture des enquêtes de la CPI* ».

¹⁹ Éleveurs nomades, leur présence est signalée en RDC en 2000, après les premières vagues de 1940 et 1960 repoussées ; ils vivent dans au moins 18 États d'Afrique et leur nombre est estimé à 1,85 millions répartis entre ces États.

²⁰ Selon, le Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR), dans *le Vif* du 27 août 2017.

2.2.4. PSG 4 : Fondements économiques

La bonne marche de l'économie est fonction de plusieurs facteurs dont un des plus importants est la situation sociopolitique.

Par ailleurs, l'économie congolaise demeure pratiquement, depuis l'époque coloniale jusqu'à nos jours, extravertie²¹ et donc sans valeur ajoutée, car aucun processus de transformation des ressources naturelles n'existe. Aussi, demeure-t-elle dans sa grande majorité entre les mains des étrangers, surtout dans les provinces.

On observe aussi cette présence étrangère dans l'économie informelle où les étrangers ont pratiquement la main mise sur l'exploitation des ressources naturelles, surtout à l'Est, au Nord-Est, au Sud et Sud-Est en dépit de l'existence des codes miniers, forestiers et autres. Par rapport à 2016, la situation semble ne pas s'améliorer. De manière générale, les infrastructures se trouvent être dans un état de délabrement avancé comparativement à l'époque coloniale, par exemple.

2.2.5. PSG 5 : Revenus et Services

Par rapport à 2016, le secteur des revenus et services peinent à trouver ses couleurs étant donné que ce secteur est gangrené par la corruption, le coulage des recettes et cela se ressent par la faible mobilisation des recettes fiscales pour les provinces.

Dans l'entretemps, on assiste à l'informatisation et à la privatisation sans cesse des services sociaux de base. Ce qui entraîne une baisse de la qualité des services rendus avec des conséquences sur le plan de la santé, de l'enseignement et de l'environnement.

En outre, la résurgence de certaines maladies endémiques déjà vaincues jadis comme le choléra, la peste et la tuberculose dans les provinces constitue un autre facteur de détérioration du bien-être de la population.

En outre, la réapparition de la maladie à virus Ebola, d'abord, dans l'ancienne province de l'Equateur, la neuvième épidémie, et ensuite, dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, la dixième épidémie, va entraîner, forcément, un ralentissement des activités économiques de ces provinces pendant un certain temps avec des incidences négatives sur le bien-être de la population.

La province du Nord-Kivu est particulièrement confrontée, à la fois, par les tueries des ADF/NALU, notamment dans la ville de Beni et par l'épidémie de la maladie à virus Ebola. Ce qui, à moyen et long terme, va peser tant sur le développement tant économique que social de cette province.

²¹ Organisation Mondiale du Commerce (OMC), Examen des politiques commerciales, *Rapport de la RDC*, 20 octobre 2010

2.3. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

2.3.1. PSG 1 : Politique légitime et inclusive

- Parachever le processus de décentralisation par la mise en place de différentes réformes de l'armée, de la police, des forces de sécurité, de la fonction publique afin de doter les provinces, y compris les ETD, d'une certaine autonomie financière et administrative de manière à mener à bien leurs projets ;
- Eviter les crises institutionnelles à répétition entre l'exécutif provincial et l'Assemblée provinciale qui bloquent le fonctionnement harmonieux de l'administration provinciale et ce, au détriment de la population ;
- Mettre fin aux ingérences et interférences du politique sur le pouvoir judiciaire afin d'assurer à ce dernier son indépendance ;
- Créer/redynamiser des structures de résolution des conflits intra et intercommunautaires de manière à promouvoir la culture de la cohabitation pacifique, à faciliter le dialogue, à prévenir et à anticiper sur certains événements ;
- Mettre en place des mécanismes de participation de la population marginalisée ou vulnérable à la prise des décisions (formaliser les consultations populaires – tribune populaires, comités divers).

2.3.2. PSG 2 : Sécurité

- Réorganiser l'armée, la police et les forces de sécurité pour qu'elles deviennent réellement républicaine et professionnelle afin d'assurer la défense de l'intégrité du territoire national en leur donnant des moyens par une loi de programmation militaire adaptée ;
- Créer les conditions favorables pour le retour des déplacés internes dans leurs villages ou territoires d'origine ;
- Mener le plaidoyer pour le rapatriement des réfugiés dans leur pays d'origine ;
- Mettre en place une police de proximité dans toutes les provinces ;
- Trouver une solution aux migrations forcées des éleveurs peuls Mbororo, notamment dans les provinces du Bas et Haut-Uélé, soit en les renvoyant dans leurs pays d'origine, comme cela fut le cas entre les années 1970 et 1990, soit alors, en les « sédentarisant » comme cela s'est fait au nord du Cameroun²².

2.3.3. PSG 3 : Justice

- Assurer l'installation complète des institutions judiciaires dans tous les territoires et procéder à l'affectation des magistrats dans ces territoires ;
- Procéder progressivement au remplacement de la justice traditionnelle ou coutumière par la justice formelle ;
- Rendre accessible la justice à tous ;
- Construire/réhabiliter et équiper les anciennes infrastructures de la justice et des centres pénitentiaires ;
- Vulgariser les textes légaux relatifs à la réforme du système judiciaire (envisager de les traduire et vulgariser en langues nationales) ;
- Informatiser le système de collecte et de gestion des données statistiques judiciaires et pénitentiaires.

²² Natali KOSSUMNA LIBA'A, Patrick DUGUE, Emmanuel TORQUEBIAU, « L'élevage Mbororo sédentarisé au nord du Cameroun. Entre adaptation et impuissance face aux insécurités ». L.SEINY –BOUKAR, P. BOUMARD. *Savanes africaines en développement : innover pour durer*, avril 2009, Garoua, Cameroun. Cirad, 10 p., 2010.

2.3.4. PSG 4 : Fondements économiques

- Réhabiliter les infrastructures de transport et voies de communication ;
- Renforcer les structures de gestion des infrastructures de transport et voies de communication telles que l'Office de routes (OR), l'Office de Voiries et drainage (OVD), la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC), la Régie des Voies aériennes (RVA), la Régie des Voies Fluviales (RVF), la Société congolaise des Postes et télécommunications (SCPT) et la Division des voies de desserte agricole (DVDA) ;
- Mettre en application stricte et rigoureuse des différents codes, notamment le nouveau code minier, forestier, lois portant disposition sur l'agriculture etc. ;
- Mettre en application/faire respecter les textes réglementant le commerce en RDC ;
- Evaluer les travaux de COPIREP en vue de formuler les nouvelles orientations ;
- Vulgariser et appliquer scrupuleusement le code des investissements ;
- Constituer un fonds en faveur des générations futures en application du Code minier.

2.3.5. PSG 5 : Revenus et services

- Etablir un répertoire reprenant tous les assujettis fiscaux catégorie par catégorie ;
- Sensibiliser la population à la culture du civisme fiscal ;
- Assurer à tous l'accès aux services sociaux de base ;
- Promouvoir un service public de qualité accessible à tous et promouvoir une fonction publique attractive et valorisante ;
- Améliorer l'accès aux NTIC.

2.4. CONCLUSION

La RDC est à la croisée des chemins dans son évolution sur le chemin de la démocratie, avec à la clé la première alternance démocratique en décembre 2018, et qui va ainsi permettre à cette dernière de se situer, parmi les exemples de la démocratie en Afrique.

Par ailleurs, certaines provinces sont maintenant à leur troisième évaluation de la fragilité et le constat fait dans ce domaine est toujours le même dans les 18 provinces couvertes, à savoir l'absence de l'Etat dans certains territoires ou chefferies. Ce qui suppose que la population est à la merci des groupes armés et autres milices.

Cette situation est la conséquence des guerres et conflits récurrents qui affectent l'Est de la RDC depuis plus de deux décennies. A cela, il faut ajouter les groupes armés étrangers et les milices qui sévissent à l'Est, les réfugiés qui viennent des pays voisins (RCA, Sud-Soudan), les refoulés congolais des pays limitrophes ainsi que les incursions des armées étrangères, notamment l'armée ougandaise, rwandaise, burundaise et angolaise.

Tous ces événements créent ainsi une situation sécuritaire et humanitaire dangereuse qui nécessite que solution soit trouvée pour la population par l'Etat congolais.

Les provinces de la RDC auraient dû déjà s'approprier techniquement et politiquement ce processus New Deal, de manière à se tourner résolument et définitivement sur la voie de la résilience. Si sur le plan technique, l'appropriation est en train de se faire, il n'en demeure pas moins que l'appropriation politique marque encore le pas.

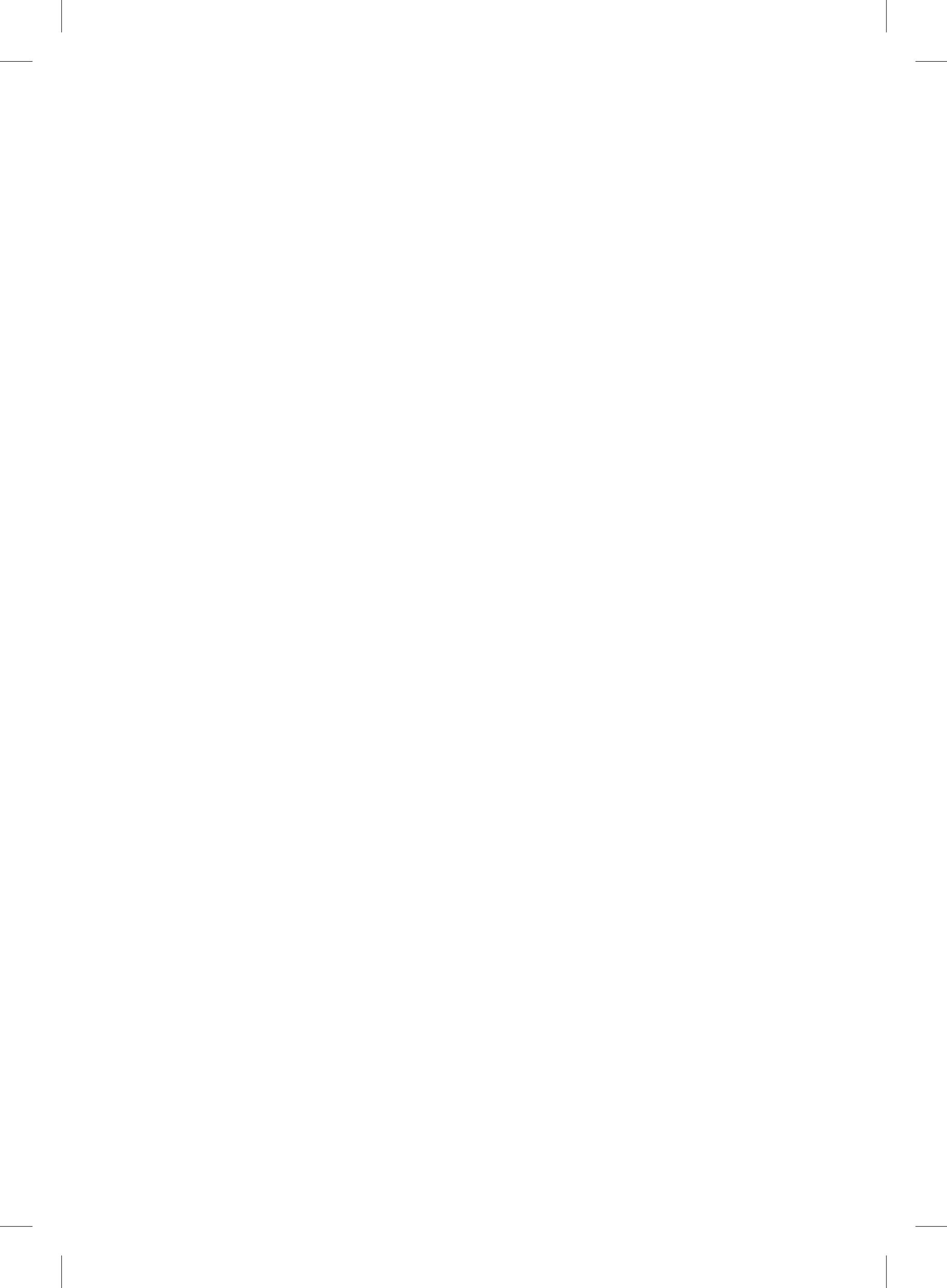
Cette appropriation politique va permettre à l'Etat congolais de pouvoir procéder à sa restauration et donc à renforcer son autorité sur toute l'étendue du territoire national. Il pourra ainsi travailler correctement pour la consolidation de la paix, en mettant en place une véritable armée nationale, républicaine et professionnelle et en assurant l'indépendance de la justice.

Une fois l'autorité de l'Etat rétablie, sur toute l'étendue du pays, par une politique légitime et inclusive (PSG 1), permettant à tout le monde de participer à l'exercice et au jeu démocratiques, les 4 autres PSG seront certainement tirés vers le haut et pourront ainsi contribuer à l'amélioration de la situation socio-économique des provinces et donc au bien-être de la population.

Par ailleurs, l'intégration des éléments du New Deal dans les Plans de Développement Provinciaux (PDP) est d'une grande importance pour permettre la consolidation de la paix et d'un renforcement de l'autorité de l'Etat.

III. ANALYSE PROVINCIALE DES MATRICES DE LA FRAGILITE DANS LA PROVINCE DU HAUT-UÉLÉ





3.0. PRÉSENTATION DE LA PROVINCE DE HAUT-UÉLÉ

La province du Haut-Uélé est le pays des Bangbetu, issue du découpage de l'ancienne province Orientale (qui a donné naissance à 4 provinces le Bas-Uélé, le Haut-Uélé, la Tshopo et l'Ituri,). Elle a comme chef-lieu la ville d'Isiro.

Elle comprend 6 territoires qui sont : Wamba, Rungu, Dungu, Niangara, Faradje et Watsa. Elle a une superficie de 8.683 Km2 et une population estimée à 1.198.000 habitants.

Cette province connaît des problèmes sécuritaires dus à la présence des éleveurs Mbororo venus du Tchad, des groupes armés étrangers notamment la LRA et des réfugiés du Sud-Soudan. Ces présences créent un climat d'insécurité permanent et des vives tensions avec la population d'autant que ces éleveurs sont généralement armés. Les éleveurs Mbororo sont présents dans les 6 territoires de la province.

3.1. ANALYSE PAR PSG

3.1.1. PSG 1-POLITIQUE LEGITIME ET INCLUSIVE

a. Dimension 1 : Accord politique

La province du Haut-Uélé a, sur le plan de l'accord politique, tenu compte de l'équilibre géopolitique et l'opposition politique exerce ses prérogatives normalement. Par contre, les femmes sont représentées dans les institutions de la province, dans une proportion acceptable. La gestion de la province sur le plan des finances, est transparente d'autant qu'elle rétrocède les 40% dévolus aux ETD.

b. Dimension 2 : Institutions et processus politiques

Quant aux processus politiques et institutions, la province respecte les libertés fondamentales des personnes en donnant la possibilité aux différents partis politiques de pouvoir s'exprimer librement. Les 6 territoires de la province sont représentés dans toutes les institutions sauf les peuples autochtones qui ne les sont pas.

c. Dimension 3 : Relations sociétales

Par contre, sur le plan des relations sociétales, on observe une forte marginalisation des minorités (peuples autochtones et albinos) ainsi qu'une tension manifeste entre la population et les éleveurs Mbororo dans les territoires de Dungu, Niangara et Rungu. La société civile est diversifiée et elle jouit de son indépendance et de son autonomie mais, on estime que ses actions sont de faible portée et limitées.

3.1.2. PSG 2-SECURITE

a. Dimension 1 : Conditions de sécurité

Les conditions de sécurité ne sont pas satisfaisantes et la province doit faire face à différents problèmes notamment : la présence des Mbororo dont les troupeaux dévastent les champs des habitants, l'arrivée massive et incontrôlée des réfugiés sud-soudanais et d'autres, la porosité des frontières d'avec la RCA, le Sud-Soudan et l'Ouganda due à un effectif réduit des forces de sécurité ainsi qu'au manque de moyens de celles-ci. Par contre, on observe la prolifération des sociétés de gardiennage.

b. Dimension 2 : Capacité et responsabilités des institutions du secteur de sécurité

Quant à la capacité et aux responsabilités des services de sécurité, on observe l'instrumentalisation des services de sécurité par certains individus, la multiplicité des services de sécurité, les rapports mitigés des services de sécurité avec la justice ainsi que le manque de collaboration de la population avec les services de sécurité.

c. Dimension 3 : Performances et réactivités des institutions du secteur de sécurité

Sur le plan des performances et de la réactivité des services de sécurité, elles sont gangrenées par le trafic d'influence, les abus et tracasseries des citoyens, l'impunité des agents ainsi que la discrimination des groupes vulnérables.

3.1.3. PSG 3-JUSTICE

a. Dimension 1 : Conditions de justice

Les conditions de justice dans la province du Haut-Uélé se caractérisent par le non fonctionnement des tribunaux de paix dans certains territoires notamment à Faradje, Wamba et Niangara ainsi que l'inexistence des tribunaux pour enfants et des cabinets de consultations gratuites. A cela, il faut ajouter les interférences politiques, le clientélisme et les arrangements à l'amiable pour les viols.

b. Dimension 2 : Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la justice

En ce qui concerne l'aspect capacité et responsabilité de la justice, les traits saillants suivants ont été relevés : vieillissement du personnel, nombre insuffisant des magistrats, manque d'équipements et lenteur dans le prononcé du jugement.

c. Dimension 3 : Performance et réactivité des institutions du secteur de la justice

L'aspect relatif aux performances et à la réactivité des institutions de la justice est caractérisé par la méfiance de la population à l'égard de la justice, les mauvaises conditions carcérales, l'inféodation de la justice, les mauvaises conditions de travail, l'incompétence de certains animateurs et le non-respect des textes protégeant l'enfant et les autres personnes vulnérables.

3.1.4. PSG 4-FONDEMENTS ECONOMIQUES

a. Dimension 1 : Ressources productives et possibilités de croissance

L'aspect ressources productives et possibilités de croissance dans la province renseigne que les infrastructures sont délabrées, la fourniture en énergie électrique est insuffisante. On dénote aussi l'absence des unités de transformation, l'exploitation illicite des bois ainsi que d'autres matières premières. Dans ce registre, il y a lieu de noter également l'exploitation irrationnelle et déséquilibrée des ressources au niveau des territoires. Ce qui provoque des disparités au niveau des territoires sources des vives tensions.

b. Dimension 2 : Emplois et moyens de subsistance

La dimension emplois et moyens de subsistance se caractérise par l'absence d'une politique et d'un environnement favorable à l'emploi. Cela a pour conséquence : avec un taux de chômage élevé au

niveau des jeunes, des recrutements fantaisistes basés sur le tribalisme, le clientélisme et autres régionalismes ainsi que des emplois précaires. On relève aussi des possibilités restreintes en matière des crédits. D'autres faits à déplorer proviennent de la discrimination dans l'obtention de certaines opportunités au niveau de la communication.

c. Dimension 3 : Développement du secteur privé

Le développement du secteur privé est confronté à des difficultés majeures. Il s'agit notamment des tracasseries administratives, de l'insuffisance des institutions financières dans la province, de la prédominance du secteur informel, et de l'existence des projets de relance des cultures pérennes (café, cacao, coton etc.).

d. Dimension 4 : Gestion des ressources naturelles

Malgré l'existence des codes miniers, forestiers et des hydrocarbures, la gestion des ressources naturelles n'est pas assurée. A la base de cette situation, il y a lieu de citer l'absence des services habilités, dont le cadastre minier, le non renouvellement des permis d'exploitation artisanaux et les conflits miniers en grande nombre. En outre, la province n'a pas de politique de reboisement ou de politique tout court en matière environnementale.

3.1.5. PSG 5-REVENUS ET SERVICES

a. Dimension 1 : Production des recettes

La dimension production des recettes accuse un déficit du fait d'absence de guichet, des tracasseries, de l'instabilité des agents commis à ces tâches. On déplore également l'absence des imprimés de valeur, la dépendance de certains agents à l'ancienne province.

b. Dimension 2 : Administration publique

Du point de vue de l'administration publique, on a recensé des situations suivantes : la faible répartition des recettes aux ETD, les mauvaises conditions de travail des agents, le vieillissement du personnel, la répartition inégale des ressources humaines dans les autres territoires, le cumul des fonctions, le monnayage des services de l'Etat et l'absentéisme des agents.

c. Dimension 3 : Fournitures des services

Pour la dimension fournitures des services, on note que celle-ci ne répond pas aux attentes de la population. On déplore aussi l'abandon par l'Etat de la fourniture des services.

d. Dimension 4 : Accès et distribution des services

En ce qui concerne la dimension accès et distribution des services, on observe les situations suivantes : insuffisance des ouvrages sanitaires, estimation à moins de 5% du taux d'assainissement en milieu rural contre 9,12% en milieu semi-urbain (cfr. Tableau 4) ; faible couverture en eau potable, insuffisance des moyens de transports un taux élevé (22,5%), des filles qui ne terminent pas leurs études secondaires, le taux d'alphabétisation des adultes estimé à 65%, ainsi que des maisons construites en pisé, pour la plupart.

3.2. ANALYSE DU SPECTRE

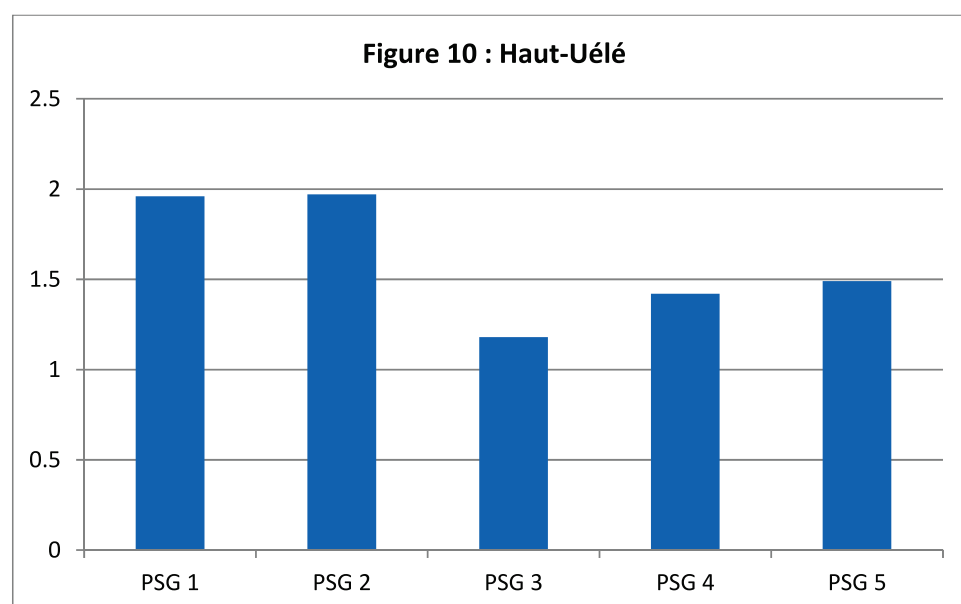
3.2.1. Spectre en chiffres

Tableau 5 : spectre

PSG	Phase 1 : Crise	Phase 2: Reconstruction	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience
Politique inclusive	1,96				
Sécurité	1,97				
Justice	1,18				
Fondements Economiques	1,42				
Revenus et Services	1,49				

Source : Matrice de fragilité de la province

3.2.2. Spectre en histogramme



Source : Matrice de fragilité de la province

Les 5 PSG sont effectivement en phase de crise. Seul le PSG 1 accuse un niveau élevé par rapport aux 4 autres PSG.

Dans la province du Haut-Uélé tout comme dans les autres provinces issues du découpage de l'ancienne province Orientale (Bas-Uélé, Ituri, Tshopo), les problèmes sécuritaires et humanitaires se posent avec beaucoup d'acuité.

IV. PRINCIPALES RECOMMANDATIONS





3.1.1. PSG 1-Politique légitime et inclusive

Dans le domaine de politique légitime et inclusive, les principales recommandations sont les suivantes :

- Vulgariser des textes légaux régissant l'exercice de l'activité politique dans la province ;
- Mobiliser davantage les moyens financiers pour affecter à la réinsertion des réfugiés congolais qui sont rentrés ;
- Encourager la collaboration entre différents les acteurs politiques ;
- avoir l'esprit de dialogue et de tolérance en sensibilisant la classe politique et assurer une bonne représentativité des différents territoires de la province ;
- Sensibiliser les communautés à une cohabitation harmonieuse notamment avec les autochtones ;
- Sensibiliser les acteurs de la société civile à sauvegarder leur indépendance et à avoir un cadre de concertation.

3.1.2. PSG 2-Sécurité

Dans le secteur de la sécurité, les actions suivantes doivent être mises à exécution :

- Identifier, cantonner et rapatrier les éleveurs nomades Mbororo dans leurs pays respectifs ;
- Ramasser des armes auprès des détenteurs illégaux, éradiquer les groupes armés et autres milices pour sécuriser les frontières ;
- Assurer un meilleur encadrement des sociétés de gardiennage avec des matériels de service adéquats ;
- Installer les services de sécurité aux frontières, implanter des bornes à certains endroits au niveau des frontières ;
- Procéder au renforcement des capacités ainsi qu'au recyclage des agents des services de sécurité ;
- Lutter contre la corruption ;
- Améliorer les conditions sécuritaires dans tous les Territoires ;
- Veiller et respecter scrupuleusement les attributions de chaque service.

3.1.3. PSG 3-Justice

Dans le secteur de la justice, les mesures urgentes à prendre sont les suivantes :

- Construire des infrastructures (institutions et résidences) dans les territoires où elles sont inopérantes, à savoir : Wamba, Faradje et Niangara ;
- Dénoncer et sanctionner les auteurs des interférences politiques dans les affaires judiciaires et assurer l'indépendance de la justice ;
- Vulgariser la loi sur les violences sexuelles ;
- sensibiliser la population dans toutes les langues locales en utilisant tous les canaux et dénoncer les cas d'arrangement à l'amiable des violences sexuelles ;
- Vulgariser la loi relative à la suppression des tribunaux coutumiers, dénoncer et sanctionner les animateurs des tribunaux coutumiers ;
- Recruter objectivement, former et organiser périodiquement des séances de mise à niveau des auxiliaires de la justice.

3.1.4. PSG 4-Fondements économiques

Dans le domaine des fondements économiques, les recommandations principales ont été les suivantes :

- Mobiliser, allouer et exécuter la part du budget affectée à la construction et à la réhabilitation infrastructures de base et aussi des routes de dessertes agricoles ;
- Contraindre les exploitants à acheter une licence d'exploitation et commercialisation des ressources naturelles ;
- Dénoncer et sanctionner la corruption et le trafic d'influence ;
- Sensibiliser les exploitants artisanaux à adhérer aux coopératives minières ;
- Vulgariser le nouveau code minier ;
- Mettre en application les programmes de développement provincial ;
- doter tous les Territoires des sources d'énergie et désenclaver tous les territoires ;
- établir une cartographie des entreprises existante dans la Province ;
- Retraiter honorablement les agents éligibles et rajeunir l'administration publique ;
- rendre propice le climat des affaires par la création des nouvelles entreprises ;
- Appliquer la disposition du Code minier relative à la constitution des fonds pour les générations futures et dénoncer puis sanctionner les contrevenants.

3.1.5. PSG 5-Revenus et services

Dans ce secteur des revenus et services, les actions suivantes sont à prendre :

- Améliorer le climat de collaboration entre les nouvelles provinces et celle dont elles sont issues par le respect des textes légaux ;
- Organiser les séances de concertation entre les anciennes et les nouvelles provinces en vue d'harmoniser leurs vues ;
- Faire respecter le cadre organique et équilibrer le mode de rémunération entre les différentes administrations provinciales ;
- Améliorer la rémunération des agents de la fonction publique et leur cadre de travail ;
- Sanctionner le non-respect du Statut des agents publics ;
- Accroître la mobilisation des ressources financières, lutter contre le détournement des fonds et la corruption ;
- Veiller à l'assainissement du milieu en favoriser, entre autres, la construction des maisons en matériaux durables.

V. ANNEXES





ANNEXE 1. MATRICE DE LA FRAGILITÉ

PSG 1: POLITIQUE LÉGITIME ET INCLUSIVE												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Accord politique	Processus de paix et de dialogue politique	Frontières perméables et non sécurisées	les populations de ces deux territoires vivent paisiblement.	Présence des éleveurs MBORORO et de la LRA dans les Territoires de Dungu et Niangara						1	Rapatriement des éleveurs Mbororo et LRA dans leurs pays respectifs.	Nombre des Mbororo et LRA rapatriés
		L'absence de l'appui de la communauté internationale, persistance de la guerre au Sud Soudan	Absence de réfugiés Sud Soudanais en Faradje	Accroissement de nombre des réfugiés Sud Soudanais en Faradje							1	actions diplomatiques pour changer la position de la communauté internationale, réactivation de l'accord bipartite entre RDC et Soudan du Sud et Tripartite entre les provinces frontalières Sud Soudanaises et Congolaises.
		Faibles ressources financières du gouvernement central et provincial	Reinsertion des retournés Congolais dans les territoires de Dungu et de Faradje	Les retournés Congolais du Soudan du Sud en Territoires de Dungu et Faradje.						1	mobiliser d'avantages les moyens financiers pour affecter à la réinsertion	Nombre des retournés Congolais effectivement réinsérés dans la société.
	Accord sur la division du pouvoir/lutte pour le pouvoir	Rupture de l'équilibre géopolitique, non respect des conventions, égoïsme, favoritisme	maintien de l'équilibre géopolitique de cette repartition.	Présence d'une répartition géopolitique du pouvoir dans la province.						2	Encourager la collaboration entre différents acteurs politiques, avoir l'esprit de dialogue, sensibiliser la classe politique.	Nombre de territoires représentés dans le gouvernement provincial.
		prise du pouvoir par la force	Continuer à respecter le jeu démocratique	Existence d'une opposition politique dans la province							2	continuer à lutter pour la démocratie, sensibiliser pour les règles démocratiques
		Résistance des hommes à la représentation paritaire homme-femme	Représentation paritaire des femmes dans le gouvernement provincial	Faible participation de la femme dans la gestion politique						1	sensibiliser à la fois les hommes et les femmes	le taux des femmes dans les institutions provinciales

PSG 1: POLITIQUE LÉGITIME ET INCLUSIVE

Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Accord politique	Présence territoriale de l'Etat (relations centre-périphérique)	Inefficacité de l'administration,	Retrocéder les 40% aux provinces et ETD	le gouvernement provincial retrocède moins que les 40% aux ETD					1		Respecter la constitution et les lois sur la décentralisation	Taux d'accroissement des recettes retrocédées
		Insuffisance de moyens financiers, détournement	Construction et réhabilitation des infrastructures	Infrastructures délabrées dans les ETD					1		Mobiliser, affecter et exécuter les fonds pour la construction et la réhabilitation, sanctionner les auteurs de détournement	Nombre des infrastructures construites et réhabilitées, Nombre des auteurs de détournement sanctionnés
		Insuffisance de moyens financiers, manque de volonté politique	réhabilitation complète et effective des routes de desserte agricoles.	Mauvais état de routes de dessertes agricoles dans les territoires					1		maximiser les recettes et améliorer la gestion, Allouer les ressources financières à la réhabilitation des routes de desserte agricole	Nombre de Km de routes de desserte agricole réhabilitées, Nombre de dirigeant sanctionnés aux élections à cause de manque de volonté politique
Processus politiques et institutions	Environnement propice à la participation	Restriction de la liberté d'expression, abus de la liberté d'expression	consolidation de la liberté d'expression	Jouissance de la liberté d'expression					2		organiser plusieurs sessions de formation et sensibiliser à l'éthique et au droit de s'exprimer librement	nombre de délits de presse et repression pour opinion politique, nombre de personnes formées et sensibilisées au respect du droit d'expression
		prise de pouvoir par la force	Consolidation de la liberté d'exercice des activités politiques	Existence de la liberté d'exercice des activités politiques					2		vulgariser des textes légaux régissant l'exercice de l'activité politique dans la province	Nombre des activités politiques organisées.
		prise de pouvoir par la force	La consolidation de la tolérance entre les partis politiques de la majorité et ceux de l'opposition	Existence de la tolérance mutuelle entre partis politiques					2		sensibiliser les partis politiques sur la tolérance, encourager les bonnes pratiques	Nombre d'activités politiques organisées par l'opposition conjointement avec la majorité

PSG 1: POLITIQUE LÉGITIME ET INCLUSIVE													
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays	
Processus politiques et institutions	Représentation inclusive dans les institutions de l'Etat	Rupture de l'équilibre géopolitique, égoïsme, favoritisme	maintien de l'équilibre géopolitique de cette repartition, méritocratie	La représentation de tous les six territoires dans le gouvernement provincial						2	Encourager la collaboration entre différents acteurs politiques, avoir l'esprit de dialogue, sensibiliser la classe politique.	Nombre de territoires représentés dans le gouvernement provincial.	
		Complexe d'infériorité des peuples autochtones, complexe de supériorité à leur égard	Participation des peuples autochtones dans les institutions provinciales	La non participation des peuples autochtones (pygmés) dans les institutions provinciales.							1	sensibiliser et prendre des mesures incitatives à leur endroit	Nombre d'autochtones participant aux institutions provinciales
		Mentalité retrograde de la gent masculine	Une participation paritaire	La participation des femmes dans les institutions provinciales.							2	Respecter la constitution, prendre des mesures incitatives	Proportion des femmes participant aux institutions provinciales
	Equilibre de l'Exécutif	Rupture de l'équilibre géopolitique, égoïsme, favoritisme	maintien de l'équilibre géopolitique de cette repartition.	Représentation de tous les six territoires dans le gouvernement provincial							2	Encourager la collaboration entre différents acteurs politiques, avoir l'esprit de dialogue, sensibiliser la classe politique.	Nombre de territoires représentés dans le gouvernement provincial.
		Complexe d'infériorité des peuples autochtones, complexe de supériorité à leur égard	Participation des peuples autochtones dans le gouvernement provincial	Non participation des peuples autochtones (pygmés) dans le gouvernement provincial.							1	sensibiliser et prendre des mesures incitatives en leur endroit	Nombre d'autochtones participant au gouvernement provincial.
		Mentalité retrograde de la gent masculine	Participation paritaire hommes femmes dans le gouvernement provincial	Participation des femmes dans le gouvernement provincial.							2	respecter la constitution, prendre des mesures incitatives	Proportion de femmes participant au gouvernement provincial
		Complexe d'infériorité pour les autochtones et de supériorité pour les bantous	Relations harmonieuses avec les peuples autochtones	La marginalisation des peuples autochtones						1	sensibiliser mutuellement, appliquer les mesures incitatives	Nombre des pygmés et bantous atteint par la sensibilisation	

PSG 1: POLITIQUE LÉGITIME ET INCLUSIVE

Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Relation sociale	Relations entre les groupes	Fausse idée sur les albinos	Relations harmonieuses avec les albinos	Marginalisation des albinos						1	sensibiliser les non albinos	Nombre de personnes sensibilisées
		Refus des Mbororo d'être rapatriés	Rapatriement des Mbororo dans leurs pays respectifs.	Récrudescente de tensions entre les populations locales de Dungu et Niangara et les éleveurs Mbororo							1	Mener les actions diplomatiques en direction de leurs pays respectifs et les Nations Unies
	Processus pour la réconciliation et la résolution de différends locaux	Clivage, complexe de supériorité des bantous, esprit de vengeance	reconcilier et vivre en harmonie les différents peuples	La marginalisation des peuples autochtones							1	sensibiliser les groupes à la cohabitation harmonieuse
Fausse idée sur les albinos		Relations harmonieuses avec les albinos	Marginalisation des albinos							1	sensibiliser les groupes à la cohabitation harmonieuse	Nombre d'albinos réellement intégrés et considérés dans la communauté
Qualité et diversité des organisations de la société civile	Processus pour la résolution de différends locaux	Refus des Mbororo d'être rapatriés	Rapatriement des Mbororo dans leurs pays respectifs.	Récrudescente de tensions entre les populations locales de Dungu, Niangara, Rungu et les éleveurs Mbororo						1	Mener les actions diplomatiques en direction de leurs pays respectifs et les nations unies	Nombre des Mbororo rapatriés
		manque des moyens financiers et de ressources humaines compétentes permanentes	Consolider la diversité de la société civile, travailler réellement pour l'intérêt de la population	Diversité des Organisations de la Société Civile							2	Consolider, financer les Organisations de la Société Civile et former leurs acteurs
		Corruption, trafic d'influences, entretien des administrations parallèles entre celles gouvernementales et celles non gouvernementales, absence de personnalité	maintien de l'indépendance de la société civile	Indépendance de la société civile dans le Haut-Uélé						2	sensibiliser les acteurs de la société civile à sauvegarder leur indépendance	Nombre d'acteurs de la société civile sensibilisés

PSG 1: POLITIQUE LÉGITIME ET INCLUSIVE												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Relation sociale	Qualité et diversité des organisations de la société civile	juridique pour quelques associations Faibles compétences des acteurs de la société civile, Faible ressources financières des OSC	Rendre efficace les actions de la société civile du Haut-Uele,	Faiblesse des actions de la société civile dans le Haut-Uele						1	renforcer les capacités des acteurs de la société civile	Nombre d'acteurs de la Société Civile renforcés
Total										1,96		

PSG 2 : SÉCURITÉ													
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays	
Conditions de sécurité	Intensité de la violence	la complicité des autorités politiques et coutumières, - la letargie de l'action de l'Etat, - position de la communauté régionale et internationale	absence des éleveurs nomades mbororo	Conflit entre éleveurs nomades Mbororo et la population locale, affrontement entre les éleveurs, dévastation des champs de la population locale par les bêtes, pollution des eaux par les bêtes	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience		Identifier, cantonner et rapatrier les éleveurs nomades mbororo dans leurs pays respectifs	Nombre d'éleveurs mbororo identifiés selon leurs pays de provenance, Nombre de sites de cantonnements connus, rapport de rapatriement des éleveurs mbororo établi	
		1) faible effectif d'éléments des FARDC, de la police et d'autres services de sécurité; déficit logistique de l'armée nationale; la modicité de soldes militaires 2) manque de coopération entre la population et les forces de sécurité, la complicité des autorités politiques et coutumières, - la letargie de l'action de l'Etat, violation de consigne par les militaires	Eradication des éléments de la LRA sur l'ensemble de la province	menace permanente des groupes armés de LRA contre la population, assassinat, pillage, violence sexuelle, kidnapping.	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience		1	Renforcer les forces de sécurité en effectif et en logistique, améliorer la rémunération des forces de sécurité, appliquer les résolutions de l'accord cadre d'Addis Abeba, encourager la population à coopérer avec les forces de sécurité	Nombre des éléments des forces armées présents à l'intérieur de la province, déployés et équipés, taux d'augmentation de la rémunération des forces de sécurité, le nombre des résolutions de l'accord cadre de sécurité, le nombre des résolutions de l'accord cadre appliqué, nombre de population sensibilisée à coopérer avec les forces de sécurité
		prolifération des armes légères et petits calibres (arme à feu), présence des groupes armés LRA, rebelles sud soudanais dans les parcs, la porosité des frontières,	Absence de braconnage dans les parcs de Garamba, les Réserves de Faune à Okapi et Réserve de chasse de Maika-Penge	Affrontement recurant entre les braconniers et les gardes parcs de Garamba, Réserve de Faune à Okapi (RFO) et Réserve de chasse de Maika-Penge	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience		1	1) ramasser des armes au près des détentés illégaux, 2) chasser les groupes armés, 3) sécuriser les frontières,	1) Nombre d'armes légères et des petits calibres récupérés au près des détentés illégaux, 2) Nombre des rapports des services de sécurité 3) présence des postes de contrôle aux frontières

PSG 2 : SÉCURITÉ

Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Conditions de sécurité	Fréquence de la déstabilisation transfrontalière	1) absence des postes de contrôle le long des frontières, 2) complicité des communautés ethniques le long des frontières, 3) la persistance des conflits armés dans leur pays d'origine, 4) corruption et complicité des agents, 5) l'exportation de la guerre	pacification de la région	mouvement incontrôlé des réfugiés Sud soudanais le long des frontières (avec armes)							1) positionner les services de sécurité aux frontières(cfr, ordre opérationnel), 2) sensibiliser les chefs coutumiers au sens élevé du patriotisme, 4) identifier et sanctionner les auteurs de corruption et de complicité, 5) impliquer le gouvernement de la République dans la médiation du conflit du Soudan du Sud	1) Nombre des services de sécurité aux frontières, 2) Nombre des chefs coutumiers sensibilisés, 3) accord de paix signé par les deux parties en conflit sous l'égide de la RDC, 4) nombre des auteurs de corruption et de complicité sanctionnés
		1) conflits armés dans les pays frontaliers, 2) absence des services de l'Etat dans certains endroits stratégiques le long des frontières, 3) absence des routes transfrontalières, 4) présences des groupes armés (locaux et étrangers) le long des frontières	sécurité aux frontières	porosité des frontières (RCA, Soudan du Sud et l'Ouganda)								1
		1) absence des services de l'Etat dans certains endroits stratégiques le long des frontières, 2) absence des bornes aux frontières 3) problème de visibilité des bornes	respect de ligne de démarcation le long des frontières	non respect des lignes de démarcation le long des frontières							1) installation des services de sécurité aux frontières, 2) implantation des bornes à certains endroits qui manquent, 3) nombre des bornes implantées	1) Nombre des services de sécurité installés, 2) Nombre des bornes installées, 3) Nombre des bornes visibles

PSG 2 : SÉCURITÉ

Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Conditions de sécurité	Rôle de l'État et des acteurs non étatiques	1) modicité de budget de l'Etat, 2) image négative que se fait la population sur les services de sécurité, 3) la modicité de solde des éléments de sécurité	Augmentation des effectifs des services de sécurité	Faible effectif des éléments des services de sécurité						1	1) Augmenter le budget de l'Etat surtout dans le secteur de sécurité, 2) sensibiliser la population au patriotisme, 3) améliorer le solde des éléments des services de sécurité	1) taux d'accroissement du budget de l'Etat, surtout dans le domaine de sécurité, 2) Nombre de population sensibilisée sur le patriotisme, 3) taux d'augmentation de solde et rémunération des éléments des services de sécurité
		1) manque de confiance entre l'Etat et les acteurs non étatiques, 2) manque de dialogue, 3) politisation des acteurs non étatiques, 4) ignorance du rôle à jouer par les acteurs non étatiques	franche collaboration et accompagnement des acteurs non étatiques	Collaboration et accompagnement mitigés des services de sécurité par les acteurs non étatiques							1	1) organiser les cadres de concertation entre l'Etat et les acteurs non étatiques, 2) définir clairement les rôles et les attributions des acteurs non étatiques, 3) former les acteurs non étatiques
Ressources humaines et matérielles et gestion.		1) manque de formation, 2) manque d'équipements appropriés	améliorer la qualité des services des sociétés de gardiennage	Multiplicité des sociétés de privées de gardiennage				x		2	1) former les éléments de services de gardiennage, 2) équiper les éléments des matériels de service	1) Nombre d'éléments des sociétés de gardiennage formés, 2) nombre d'équipements dotés
		1) absence de mise en retraite, 2) manque de recrutement	améliorer la qualité des services de sécurité	manque de renforcement de capacité, vieillissement du personnel, faible effectif des éléments des services de sécurité							1	1) procéder à la mise en retraite honorable du personnel vieillissant, 2) recruter les nouvelles unités des éléments de sécurités

PSG 2 : SÉCURITÉ

Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la sécurité.	Ressources humaines et matérielles et gestion.	1) faible affectation du budget de l'Etat dans les équipements des services de sécurité, 2) absence de volonté politique,	des services de sécurité mieux équipés	sous équipement des services de sécurité						1	1) augmenter et exécuter le budget pour les équipements des services de sécurité, 2) exercer un contrôle parlementaire et citoyen sur les autorités de l'Etat	1) taux d'augmentation et d'exécution du budget affecté pour les équipements des services de sécurité, 2) nombre des rapports de contrôles parlementaires et nombre de plaidoyer de la société civile
		1) trafic d'influence, 2) immixtion de certaines autorités de l'Etat dans les attributions ne relevant pas de leur secteur, 3) manque de volonté politique, 4) politisation des services de sécurité	restructuration des services de sécurité	gestion parallèle des services de sécurité							1	1) identifier et sanctionner les coupables de trafic et d'immixtion, 2) exercer un contrôle parlementaire actionné et citoyen sur les autorités de l'Etat
	Surveillance civile et responsabilité des institutions du secteur de la sécurité	1) traceries policières, militaires et administratives, 2) méfiance de la population vis-à-vis des services de sécurité	implication de la population dans le système de sécurité	desintéressement de la population civile dans le domaine de sécurité						1	1) sanctionner severement les auteurs et leurs complices des traceries, sensibiliser la population au patriotisme	1) Nombre des auteurs des traceries sanctionnés, 2) Nombre de la population sensibilisée
		1) négligence et la léthargie des autorités de l'Etat, 2) l'incompétence de certains éléments des services de sécurité, 3) interférence externe au système	renforcement du système de sécurité	faiblesse du système sécuritaire de la province							1	1) exercer un contrôle politique et citoyen sur les autorités de l'Etat, 2) former et recycler certains éléments des services de sécurité, 3) identifier, dénoncer et sanctionner les auteurs de l'interférence

PSG 2 : SÉCURITÉ

Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la sécurité.	Surveillance civile et responsabilité des institutions du secteur de la sécurité	1) la politisation des services de sécurité, 2) corruption du système, 3) quête éffrénée d'enrichissement sans cause	rentrer dans le système classique de sécurité	Multiplicité des services de sécurité						1	1) dépolitiser les services de sécurité, 2) éradiquer la corruption dans le système des services de sécurité, 3) démenteler le réseau et sanctionner les auteurs d'enrichissement sans cause dans le système sécuritaire	1) Nombre des services du système de sécurité dépolitisés, 2) Nombre des coupables de corruption du système de sécurité identifiés et sanctionnés
	Relation avec le système de sécurité et de justice	1) quête éffrénée d'enrichissement sans cause, 2) ignorance de la population, 3) impunité dans le système	franche collaboration et respect des attributions entre les services de sécurité et la justice	Collaboration mitigée des services de sécurité et la justice						1	1) identifier et sanctionner les auteurs de l'enrichissement sans cause, 2) vulgariser la constitution et les lois de la République sur les droits et devoirs de la population	1) Nombre d'auteurs d'enrichissement sans cause identifiés et sanctionnés, 2) Nombre de la population sensibilisée à ses droits et obligations
		1) ignorance, 2) les intérêts à préserver, 3) complexe de supériorité des services	Respect des attributions de chaque service	Immixtion des services						1	1) multiplier les formations de renforcement de capacité ainsi que le recyclage, 2) lutter contre la corruption, 3) veiller et respecter scrupuleusement les attributions de chaque service,	1) Nombre des agents formés et recyclés, 2) Nombre des coupables sanctionnés à cause de la corruption, 3) Nombre des missions de contrôle d'identification des cas organisés
		1) ignorance, 2) les intérêts égoïstes à préserver, 3) complexe de supériorité des autorités des services	le respect des lois et règlements de la République	allégeance des éléments des services aux individus qu'à l'Etat						1	1) multiplier les formations de renforcement de capacité ainsi que le recyclage, 2) lutter contre la corruption, 3) veiller et respecter scrupuleusement les attributions de chaque service	1) Nombre des agents formés et recyclés, 2) Nombre des coupables sanctionnés à cause de la corruption, 3) Nombre des missions de contrôle d'identification des cas organisés

PSG 2 : SÉCURITÉ

Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Performance et réactivité des institutions du secteur de la sécurité	Confiance du public dans les institutions du secteur public	1) rétention de l'information, 2) manque des stratégies de communication, 3) la traccerie des services de sécurité vis-à-vis de la population,	communication permanente vers la population	Faible communication de la population vers les services de sécurité						1	1) sensibiliser la population au partage de l'information avec les services de sécurité, 2) monter des stratégies et adopter des méthodes de communication, 3) identifier et sanctionner les auteurs de la traccerie	1) nombre de population sensibilisée, 2) Nombre de stratégies et méthodes mises en place, 3) Nombre d'auteurs sanctionnés
		1) coulage des recettes de l'Etat par les services d'assiette, 2) incivisme fiscal, 3) mauvaise volonté politique	Augmentation du taux budgétaire affecté aux services de sécurité	faibles affectations budgétaires de la part du gouvernement							1	1) identifier et sanctionner les auteurs du coulage des recettes, 2) sensibiliser la population au civisme fiscale, 3) exercer le contrôle parlementaire et citoyen
	Impunité des institutions du secteur de la sécurité	1) politisation des services de sécurité, 2) quête d'enrichissement sans cause, 3) ignorance des textes	respect des textes et de procédure	le trafic d'influence						1	1) mener des campagnes de dépolitisation des services de sécurité, 2) identifier et sanctionner les auteurs véreux d'enrichement sans cause, 3) vulgariser les textes légaux	1) nombre des campagnes de dépolitisation des services de sécurité menées, 2) nombre d'auteurs d'enrichissement sans cause sanctionné
		1) politisation des services de sécurité, 2) clientélisme, 3) ignorance des textes	absence de l'impunité	impunité des agents des services de sécurité							1	1) mener des campagnes de dépolitisation des services de sécurité, 2) identifier et sanctionner les auteurs du clientélisme, 3) vulgariser les textes légaux
		1) manque de contrôle, 2) impunité	gestion transparente de fonds affecté aux services de sécurité	détournement de fonds affecté aux services de sécurité						1	1) initier les missions de contrôle, 2) identifier et sanctionner les auteurs de l'impunité	Nombre de rapport de mission de contrôle établi, 2) nombre des auteurs de l'impunité sanctionnés

PSG 2 : SÉCURITÉ												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Performan- ce et réactivité des institu- tions du secteur de la sécurité	Impunité des institutions du secteur de la sécurité	1)politisation des services de sécurité, 2)corruption, 3)non application des textes par les organes de contrôle	existence du contrôle parlementaire et transparence dans la gestion	inexistence du contrôle parlementaire et opacité de gestion						1	1)mener des campagnes de dépolitisation des services de sécurité, 2)identifier et sanctionner les auteurs de la corruption, 3) appliquer les textes relatifs au contrôle	1) nombre des campagnes de dépolitisation des services de sécurité menées, 2)nombre des auteurs de la corruption sanctionnés, 3)nombre de rapport de contrôle réalisé
		1)stigmatisation des groupes vulnérables, 2)ignorance des textes, 3)impunité dans les institutions de sécurité	respect de droit et liberté des groupes vulnérables	discrimination des groupes vulnérables par les services de sécurité						1	1)respecter la dignité humaine,2)vulgariser les textes légaux en rapport avec les droits et libertés humains, 3)identifier et sanctionner les auteurs de discrimination	1)nombre des personnes vulnérables témoignées 2)nombre des textes légaux relatifs aux droits et libertés 3)Identifier et sanctionner les auteurs de discrimination des auteurs de discrimination sanctionnés
	Responsabilité des institutions de sécurité et traitement des groupes vulnérables	1)faible allocation budgétaire aux institutions de sécurité, 2)détournement de fonds affecté aux services, 3)manque d'initiative d'encadrement	prise en charge des groupes vulnérables selon leur besoin spécifique	manque de politique d'encadrement et de prise en charge des groupes vulnérables							1	1)augmenter le taux budgétaire alloué aux institutions de sécurité, 2)identifier et sanctionner les auteurs du détournement,3)initier les projets d'encadrement et de prise en charge des groupes vulnérables
Total		1)discrimination des groupes vulnérables, 2)méfiance de la part des services de sécurité, 3) non respect de textes légaux en faveur des groupes vulnérables	prise en compte des groupes vulnérables par les institutions de sécurité	faible volonté politique						1	1) identifier et sanctionner les auteurs de la discrimination, 2)reconnaitre les droits et libertés des groupes vulnérables,3)respecter les textes relatifs aux groupes vulnérables	1)Nombre des auteurs de la discriminations identifiés et sanctionnés, 2)Nombre des personnes vulnérables témoignées, 3)Nombre des rapports de l'état des lieux de respect des textes relatifs aux groupes vulnérables

PSG 3 : JUSTICE												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Conditions de justice	Accès à la justice	Absence d'infrastructures devant abriter les tribunaux de paix, l'absence des infrastructures servant des résidences pour le personnel judiciaire, Refus par certains magistrats de répondre à leur affectation	fonctionnement effectif des tribunaux de paix dans tous les territoires de la province	Non opérationnalité des tribunaux de paix dans les territoires de Wamba, Faradjie, Niangara.						1	Construire des infrastructures (institutions et résidences) dans la province, Nombre des magistrats repondant à leurs affectations	Nombres de bâtiments (tribunaux et résidences) construits dans la province, Nombre des magistrats repondant à leurs affectations
		absence d'infrastructures pour abriter les tribunaux pour enfants	Existence des tribunaux pour enfants	Inexistence des tribunaux pour enfants						1	Construire des infrastructures (institutions et résidences). Nommer, Former et affecter les animateurs des tribunaux pour enfants	Nombres de bâtiments (Tribunaux et résidences) construits dans la province .Nombre des magistrats nommés, formés et affectés
Conditions de justice	Indépendance du processus judiciaire	Non consentement des avocats de prêter pro deo, Non fréquentation de ce cabinet par les vulnérables	Existence et installation des cabinets des consultations gratuites	Inexistence des cabinets des consultations gratuites						1	Sensibiliser les avocats, défenseurs judiciaires et toute la population à la fréquentation des cabinets de consultation gratuite	Nombre de cabinets de consultation gratuite ouverts, Taux de fréquentation des cabinets des consultations gratuites par les vulnérables
		Non respect du principe de separation des pouvoirs	Indépendance effective de la justice	Interférence des politiques dans les affaires judiciaires.						1	Dénoncer et sanctionner les auteurs des interférences politiques dans les affaires judiciaires	Nombre de cas d'interférence dénoncés, Nombre cas d'interférences sanctionnés
		Mauvais traitements des magistrats, Manque d'objectivité dans le chef des autorités qui nomment, affectent et promeuvent en grade les magistrats	Indépendance effective des magistrats. Meritocratie dans les nominations, les affectations et promotions en grade	Le clientélisme							Dénoncer et sanctionner les cas de clientélisme	Nombre de cas de clientélisme dénoncés, Nombre de cas de clientélisme sanctionnés

PSG 3 : JUSTICE												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Conditions de justice	Justice transitionnelle	Non dénonciation des cas des trafics d'influence par les opérateurs judiciaires et les parties lésées.	Indépendance effective de la justice	Trafic d'influence						1	Dénoncer et sanctionner les cas de trafic d'influence	Nombre de cas de trafic d'influence dénoncé, Nombre de cas de trafic d'influence sanctionné
		Refus des parties en conflit de référer le cas auprès des instances judiciaires	Référer les cas des violences sexuelles devant les instances judiciaires	Arrangements à l'amiable dans les cas de violences sexuelles						1	Vulgariser la loi sur les violences sexuelles, Sensibiliser la population dans toutes les langues locales en utilisant tous les canaux, Dénoncer les cas d'arrangements à l'amiable des violences sexuelles	Nombre de cas de violences sexuelles dénoncés, Nombre d'auteurs de violences sexuelles sanctionnés
		Tendance beaucoup trop répressive de la justice formelle	Intégrer certains mode de résolutions pacifiques des conflits dans l'arsenal juridique	Résolutions de certains litiges par médiation						2	Adopter une loi en la matière	Existence d'une loi sur les résolutions pacifiques des conflits
Relation entre les systèmes de justice traditionnelle et formelle		Réfus de l'intégration de la Société Civile par les politiques	Intégration de la société civile dans ces commissions	Existence des commissions mixtes de résolution des conflits de délimitation des terres						2	Intégrer la société civile dans les commissions mixtes de résolution des conflits de délimitation des terres	Nombre de membres de la société civile intégrés dans ces commissions.
		Persistance des chefs coutumiers dans cette pratique. Eloignement des instances judiciaires formelles	Suppression définitive des tribunaux coutumiers	Les tribunaux coutumiers continuent à exister malgré leur suppression par loi de 2013.						1	Vulgariser la loi relative à la suppression des tribunaux coutumiers, Dénoncer et sanctionner les animateurs des tribunaux coutumiers	Nombre de tribunaux coutumiers supprimés, Nombre d'animateurs déferés devant la justice
		Excès de pouvoir des chefs coutumiers, Eloignement des instances formelles.	Transmission au parquet des dossiers dans le délai par les chefs coutumiers	Conflit de compétence entre les OPJ de la PNC et les chefs coutumiers jadis presidents des						1	Instruire les chefs coutumiers à transmettre à la justice les dossiers leur soumis, Dénoncer les cas d'abus de pouvoir,	Nombre de chefs coutumiers instruits, Nombre des dossiers transmis dans le délai par les chefs coutumiers à la justice,

PSG 3 : JUSTICE

Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Conditions de justice	Relation entre les systèmes de justice traditionnelle et formelle	Resistance des orpailleurs face au pouvoir des chefs coutumiers.	Les chef coutumiers en tant qu'OPJ puissent étendre leur pouvoir dans les carrières minières.	Existence d'une justice informelle dans les zones aurifères (carrières minières)						1	Organiser des cadres des concertations entre d'une part les chefs coutumiers et les orpailleurs et d'autre part entre les chefs coutumiers et la justice formelle.	Nombre des cadres de concertation organisés. Nombre des dossiers provenant des carrières traités par les chefs coutumiers en tant qu'OPJ et transmis au parquet.
		Refus de reprendre aux affectations	Affectation des magistrats en nombre suffisant	Insuffisance des magistrats							1	Veiller au respect des affectations et sanctionner les récalcitrants par le Conseil Supérieur de la Magistrature
Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la justice.	Gestion des ressources humaines et matérielles	Insuffisance des ressources financières	Mise à la retraite honorable du personnel, Mécanisation des nouvelles unités	Pesonnell judiciaire à l'âge de retraite						1	Allouer les ressources financières pour le recrutement, la formation, la mécanisation de nouvelles unités et la mise en retraite des agents concernés	Nombre d'agents recrutés, Nombre d'agents formés, Nombre d'agents mécanisés, Nombre d'agents mis en retraite
		Insuffisance des ressources financières	Doter les instances judiciaires des engins roulants (véhicules, motos) et Appui institutionnel régulier.	Manque des moyens de mobilité, Insuffisance des équipements (mobilier, fournitures de bureau et kit informatique)							1	Allouer les ressources financières pour l'achat des engins roulants et équipements

PSG 3 : JUSTICE

Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Capacité et responsabilité des institutions du secteur de la justice.	Transparence et responsabilité	Craince de la population, Déplacement difficile des prévenus	Assistance massive de la population aux audiences publiques, Organisation des audiences foraines dans les espaces publics plus large	Les audiences sont publiques						2	Sensibiliser la population sur le bien fondé d'assister à des audiences publiques, Doter le parquet des moyens de mobilité pour le déplacement des magistrats et des prévenus	Nombre d'audiences foraines dans les espaces publics
		L'indiscipline dans le chef des magistrats et du personnel judiciaire	Respect de l'heure du début et de la fin des services dans les instances judiciaires	Les institutions judiciaires parquets et tribunaux sont accessibles au public							2	Dénoncer le non respect du règlement par le personnel judiciaire, Sanctionner le personnel judiciaire récalcitrant par le CSM
Performance et réactivité des institutions du secteur de la sécurité	Confiance du public dans les institutions de justice	Paresse dans le délibéré et la rédaction des jugements, Tendances de monnayage des jugements, Changement de composition du siège du au mouvement des juges	Respect des délais des prononcés	Lenteur dans le prononcé des décisions judiciaires						1	Dénoncer et sanctionner la lenteur dans le prononcé des décisions judiciaires	Nombre des jugements rendus dans le délai, Nombre de cas de lenteur sanctionnés
		Persistance de mauvaises pratiques dans le chef des animateurs judiciaires (corruption, concussion, arrestations arbitraires etc...)	Crédibilité des Instances judiciaires	Méfiance de la population à l'égard de la justice (Incrédibilité des instances judiciaires)							1	Dénoncer et sanctionner les mauvaises pratiques dans le chef des animateurs judiciaires
		Modicité des salaires, Absence de conscience professionnelle	Respect des textes des lois et de déontologie par les opérateurs judiciaires.	Tracasseries judiciaires						1	Améliorer les conditions de vie des opérateurs judiciaires, Dénoncer et sanctionner les opérateurs judiciaires auteurs des	Taux d'accroissement des ressources financières exécutées pour l'amélioration des conditions de vie des opérateurs judiciaires, Nombre des cas de

PSG 3 : JUSTICE

Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Performan- ce et réactivité des institutions du secteur de la sécurité	Confiance du public dans les institutions de justice	Insuffisance de ressources financières	Bonnes conditions carcérales	Mauvaises conditions carcérales							tracasseries. Amélioration des conditions	tracasseries dénoncés, Nombre de cas de tracasseries sanctionnés
		Politisation de la justice. Trafic d'influence. Monnayage des dossiers.	Indépendance effective de la justice	Inféodation de la justice							1	Allouer les ressources financières pour la construction des infrastructures carcérales, Evaluer les conditions carcérales
	Efficacité des institutions de justice	Complaisance dans les recrutements. Tribalisme. Politisation de la justice	Acteurs judiciaires compétents	Incompétence des certains animateurs judiciaires						1	Récruter objectivement, Former et organiser périodiquement des séances de mise à niveau des opérateurs judiciaires	Nombre de nouvelles recrues enregistrées, Nombre d'opérateurs judiciaires formés, Nombre d'opérateurs judiciaires mis à niveau
		Modicité du budget, Manque de volonté politique.	Amélioration des conditions de travail, de vie et mécanisation de nouvelles unités.	Mauvaises conditions de travail							1	Allouer les ressources financières pour l'amélioration des conditions de travail, de vie et pour la mécanisation des nouvelles unités
	Traitement des groupes vulnérables	Banalisation des textes protégeant les enfants par les opérateurs judiciaires.	Stricte application des textes protégeant les enfants.	Non respect des textes protégeant les enfants						1	Sensibiliser les opérateurs judiciaires au respect des textes relatifs aux droits de l'enfant; Former les magistrats pour enfants; Installer les tribunaux pour enfants; Construire les établissements de	Nombre d'opérateurs judiciaires sensibilisés aux droits de l'enfant, Nombre d'opérateurs judiciaires formés aux droits de l'enfant, Nombre des tribunaux pour enfants fonctionnels, Nombre de Etablissements de

PSG 3 : JUSTICE												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Performan- ce et réactivité des institutions du secteur de la sécurité	Traitement des groupes vulnérables 2	Banalisation des textes. Discrimination à l'égard des groupes vulnérables	Connaissance et application des textes protégeant les groupes vulnérables	Méconnaissance des textes protégeant les PVV, les albinos et les personnes vivant avec handicap						1	garde et d'éducation des enfants Sensibiliser les opérateurs judiciaires au respect des textes protégeant les groupes vulnérables, Former les magistrats aux droits des groupes vulnérables, Dénoncer et sanctionner les cas de discrimination des groupes vulnérables	Garde et d'Education pour Enfant, EGEE Nombre d'opérateurs judiciaires sensibilisés aux droits des vulnérables, Nombre de magistrats formés aux droits des vulnérables, Nombre des cas de discrimination dénoncés. Nombre des cas sanctionnés.
		Méfiance. Discrimination.	Traitement honorables des personnes de troisième âge.	Négligence des personnes de troisième âge dans les institutions judiciaires							1	Rendre l'accès facile à la justice aux personnes de troisième âge, Dénoncer et sanctionner les cas de discrimination des personnes de troisième âge dans les institutions judiciaires
Total												

1,18

PSG 4 : FONDEMENTS ÉCONOMIQUES

Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Ressources productives et possibilité de croissance	Base des ressources	Détournement des fonds, faible mobilisation des ressources, non respect des règles de passation de marché	Voies de communication construite et réhabilitée	Mauvais état de voies de communication							Mobiliser et Allouer les ressources financières à la construction et la réhabilitation des voies de communication, Contrôler et Auditer l'application des règles de passation de marché, mettre en place un mécanisme de gestion transparente des ressources matérielles et financières, Signer des partenariats avec les investisseurs	Taux d'accroissement des ressources financières allouées à la construction et la réhabilitation des voies de communication, Nombre de kilomètres construits ou réhabilités, Taux de fréquentation des véhicules sur les voies de communication construites ou réhabilités, Taux d'exécution des recommandations prises lors de l'audit sur l'exécution et de la gestion des travaux
		Insuffisance d'encadrement des Administrateur de Foyer Minier, Non suivi des détenteurs de titres miniers, Non validation des sites miniers, Multiplicité de taxes parallèles	Contribution effective du secteur minier dans l'économie de la Province; Transparence et sincérité dans la gestion statistique de la production minière; encadrement des Administrateur de Foyer Minier, AFM dans des cooperatives	Faible contribution du secteur minier dans l'économie de la Province								1
		Enclavement du milieu, insuffisance de ressources énergétiques, forte fiscalité	Unités de transformation créées et fonctionnelles	absence des unités de transformation agro alimentaire							Desendaver la province, Approvisionner la province en énergie électrique suffisante, Inciter et Signer des partenariats publics privés, Implanter le FPI en province, Pratiquer une politique fiscale attractive pour les nouvelles industries	Nombre de Kilomètres de Route Nationale réhabilités, Nombre d'unités de transformation implantées en province, Nombre de contrats de partenariat public privé signés, Existence du FPI en nouvelles industries

PSG 4 : FONDEMENTS ÉCONOMIQUES

Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Ressources productives et possibilité de croissance												Province, Taux d'accroissement de la desserte en énergie électrique
		Détournement des fonds, faible mobilisation des ressources, non respect de règles de passation de marché	Existence de sources d'énergie électrique suffisantes	Insuffisance d'énergie électrique						1	Mobiliser et allouer les ressources financières pour la construction, la production et la distribution de l'énergie électrique, Contrôler et Auditer l'application des règles de passation de marché, mettre en place un mécanisme de gestion transparente des ressources matérielles et financières, Signer des partenariats avec les investisseurs, Dénoncer et sanctionner les cas de détournements	Taux d'accroissement des ressources financières mobilisées, allouées et exécutées pour la construction, production et distribution de l'énergie électrique, Taux de desserte en énergie électrique, Taux d'exécution des recommandations prises lors de l'audit, Nombre de partenariats signés, Nombre de cas de détournements dénoncés et sanctionnés
	Infrastructures	Faible mobilisation des recettes au niveau de la Province; non exécution de la part du budget allouée à la construction et réhabilitation des routes de desserte agricole	Bon état des routes de desserte agricole	Mauvais état des routes de dessertes agricoles						1	Mobiliser, allouer et exécuter la part du budget affectée à la construction et la réhabilitation des routes de dessertes agricoles	Taux d'accroissement des ressources mobilisées, allouées et exécutées pour la construction et réhabilitation des routes de desserte agricole, Nombre de Kilomètres de route de desserte agricole construits ou réhabilités
		Faible mobilisation des ressources; spoliation des propriétés publique	Suffisance des infrastructures sportive, sociale et administrative	Insuffisance des infrastructures sportive, sociale et administrative							Mobiliser davantage les ressources financières; construire de nouvelle des infrastructures sportive, sociale et administrative et les réhabiliter, Récupérer toutes les infrastructures spoliées, Dénoncer et	Taux d'accroissement des ressources financières mobilisées, allouées et exécutées pour la construction des infrastructures sportives, sociales et administratives, Nombre d'infrastructures spoliées récupérées,

PSG 4 : FONDEMENTS ÉCONOMIQUES

Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Ressources productives et possibilité de croissance											sanctionner les cas de spoliation	Nombre de cas de spoliation dénoncés et sanctionnés
		Non respect du code forestier et autres textes réglementaires	Exploitation légale et rationnelle du bois	Exploitation illicite des bois						1	Vulgariser le code forestier et textes réglementaires auprès des exploitants forestiers, Contraindre les exploitants à l'achat d'un permis d'exploitation, Dénoncer et sanctionner les cas d'exploitation illégale	Nombre d'exploitants forestiers sensibilisés au code forestier et textes réglementaires, Nombre d'exploitants forestiers ayant acheté le permis d'exploitation, Nombre de cas d'exploitations illégales dénoncés et sanctionnés
	Economie informelle et illicite	Corruption; trafic d'influence	Exportation légale	Exportation licite des mitrailles						2	Construire une fonderie, Contraindre les exploitants à acheter une licence d'exploitation, Dénoncer et sanctionner la corruption et le trafic d'influence	Nombre de fonderies construites, Nombre de licences d'exportation délivrées, Nombre de cas de corruption et de trafic d'influence dénoncés et sanctionnés
		Corruption, trafic d'influence	Exploitation et commercialisation légale	Exploitation et commercialisation illicite des matières premières (or)						1	Contraindre les exploitants à acheter une licence d'exploitation et commercialisation, Dénoncer et sanctionner la corruption et le trafic d'influence, Sensibiliser les exploitants artisanaux à adhérer aux coopératives minières, Vulgariser le nouveau code minier	Nombre de comptoirs agréés, Nombre de permis d'exploitation délivrés, Nombre d'exploitants miniers artisanaux réunis en coopérative, Nombre d'exploitants artisanaux sensibilisés au nouveau code minier, Nombre de cas de corruption et de trafic d'influence dénoncés et sanctionnés
	Inégalité	Trafic d'influence, corruption, concussion, complaisance, incivisme fiscal	Impartialité dans la perception des taxes	Partialité dans la perception des taxes						1	Dénoncer et sanctionner les cas de trafic d'influence, de corruption, de concussion dénoncés et sanctionnés, Taux d'accroissement des salaires des percepteurs de taxes	Nombre de cas de trafic d'influence, de corruption, de concussion dénoncés et sanctionnés, Taux d'accroissement des salaires des percepteurs de taxes

PSG 4 : FONDEMENTS ÉCONOMIQUES

Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Ressources productives et possibilité de croissance	Inégalité	Concentration des activités autour des territoires riches en minerais	Exploitation équitable de chaque territoire en fonction de ses potentialités	Exploitation déséquilibrée des potentiels de chaque territoire						1	Exploiter et valoriser chaque territoire en fonction de ses richesses, Diversifier les activités économiques	Taux d'accroissement des recettes de chaque territoire au budget de la province
		Enclavement et insécurité dans certains milieux; Absence d'énergie électrique	Répartition plus au moins équitable des entreprises dans tous les territoires	Concentration des entreprises dans certains Territoires							1	Mettre en application les programmes de développement provincial; doter tous les Territoires les sources de l'énergie et desentclaver tous les territoires ; améliorer les conditions sécuritaires dans tous les Territoires ; établir une cartographie des entreprises existante dans la Province
Emplois et moyens de subsistance	Cadre politique et environnement favorable pour l'emploi et les moyens de subsistance	La non mise effective de la retraite; la non transparence dans le processus de traitement de recrutement ; clientélisme et tribalisme dans le processus de recrutement	Rendre efficace le cadre politique pour l'emploi	Inefficacité du cadre politique et environnement favorable à l'emploi						1	Retraiter honorablement fonctionnaires éligibles ; renforcer le cadre politique et l'ONEM	Nombre des agents éligibles retraités ; nombre d'emplois créés
		la non retraite des anciens cadres de l'administration publique; climat des affaires moins favorable aux investisseurs privés; la non création des nouvelles entreprises, le tribalisme, le clientélisme dans le recrutement	Création d'emplois décents pour les jeunes diplômés ; assurer la formation professionnelle des jeunes	Faible accès des jeunes à un emploi décent ; moins d'efforts fournis par le Gouvernement pour la formation des jeunes (ENA, ENAF)							1	Retraiter honorablement les agents éligibles; rajointer l'administration publique et agents de l'Etat; rendre propice le climat des affaires; créer les nouvelles entreprises.

PSG 4 : FONDEMENTS ÉCONOMIQUES

Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays	
Emplois et moyens de subsistance		le Clientélisme, le tribalisme et le régionalisme	Bannir les antivaleurs (clientélisme, tribalisme et régionalisme);	Clientélisme, tribalisme et régionalisme dans le processus de recrutement						1	Dénoncer et sanctionner les antivaleurs; Promouvoir la méritocratie; promouvoir le genre dans le recrutement	Nombre de cas d'antivaleurs dénoncés et sanctionnés; Nombre de personnes recrutées selon les normes; Proportion de femmes qui accèdent aux postes de commandement	
	Quantité et qualité de l'emploi (y compris la productivité agricole)	Non mise en retraite des agents et fonctionnaires éligibles; la non création des nouvelles entreprises	Création d'emplois et des nouvelles entreprises	Insuffisance d'emplois							1	Promouvoir l'entrepreneuriat; améliorer le climat des affaires; Retraiter honorablement les agents éligibles	Nombre d'emplois créés; Nombre d'agents mis en retraite honorablement
		Non respect de smig par les employeurs; la tension salariale et les écarts dans l'octroi de primes dans les différents secteurs	Augmenter le salaire tout en respectant le smig; réduire la tension salariale	Faible rémunération							1	Respecter le smig et réduire la tension ainsi que les écarts dans l'octroi de primes	Taux d'accroissement salarial; Taux de variation de la tension salariale; taux de variation des écarts dans l'octroi de primes;
Accès aux opportunités / distribution		Chômage élevé, faible création d'emplois, mauvaise politique d'emplois, insécurité; Faible contrôle de l'inspection du travail	Emplois décents	Emplois précaires						1	Améliorer le climat des affaires; Créer les emplois décents; Renforcer le contrôle par l'inspection du travail; Améliorer la politique d'emplois; Sécuriser les territoires	Nombre d'emplois décents créés; Taux d'exécution des recommandations de rapports de mission de contrôle;	
		Absence des institutions financières pour l'octroi des crédits et financements du secteur agricole	Accès facile aux crédits et aux financements et présence des banques de crédits agricoles	Difficulté d'accès aux crédits et aux financements						1	Création des banques de financements et des crédits agricoles	Nombre d'exploitants agricoles ayant bénéficié d'un crédit agricole auprès d'une banque au cours de ces cinq dernières années	

PSG 4 : FONDEMENTS ÉCONOMIQUES

Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Emplois et moyens de subsistance	Accès aux opportunités / distribution	Tribalisme, régionalisme et clientélisme partisan	Distribution équitable des opportunités dans différents secteurs	Distribution inéquitable des opportunités						1	Dénoncer et sanctionner les antivaleurs	Nombre de cas d'antivaleurs dénoncés et sanctionnés
		politisation des opportunités ou accaparement des opportunités par des groupes d'intérêt; enclavement	Large diffusion des opportunités d'emplois par toutes les voies possibles	Déficit communicationnel et informationnel sur les opportunités							1	Dénoncer et sanctionner les cas de politisation et accaparement des opportunités d'emplois par des groupes d'intérêts
Développement du secteur privé	Créer un environnement favorable au développement du secteur privé	Manque de volonté politique; léthargie administrative	Restauration de guichet unique de création d'entreprises/Antenne provinciale	Tracasseries administratives et Judiciaires						1	Installer une Antenne provinciale de guichet unique de création d'entreprises	Existence de l'Antenne provinciale du guichet unique; Nombre de cas de tracasseries administratives dénoncées et sanctionnées
		Existence de l'économie informelle; incivisme fiscal; Faible réalisation des projets à impact visible; Manque de vulgarisation de la nomenclature des Taxes et impôts ; non décentralisation de guichet unique	Élargissement de l'assiette fiscale et Respect de la réglementation des taxes, impôts, droits et redevances; Création d'un guichet unique de perception des taxes, impôts, droits et redevances	Etroitesse de l'assiette fiscale; Multiplicité d'impôts, taxes, droits et redevances							1	Élargir l'assiette fiscale en identifiant les acteurs de l'économie informelle; vulgariser la nomenclature sur taxes et impôts ; Mettre en place le guichet unique
		Enclavement; Insécurité; faible niveau d'activités économiques	Implantation des institutions financières dans chaque territoire	Insuffisance des institutions financières dans la Province						1	Sécuriser les Territoires; implanter les institutions financières ; désenclaver les Territoires, améliorer le climat des affaires	Nombre d'institutions financières installées dans les Territoires; Nombre de kilomètres des routes réhabilitées en provinces

PSG 4 : FONDEMENTS ÉCONOMIQUES

Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Développement du secteur privé	Quantité et qualité du développement du secteur privé	Enclavement; manque de source d'énergie; l'insécurité; insuffisance des institutions financières; forte fiscalité; tracasseries administratives	Accroissement de nombre des entreprises	Nombre réduit des entreprises						1	Désenclaver et sécuriser les Territoires; produire et desservir l'énergie électrique; implanter les institutions financières; alléger la fiscalité; signer le partenariat privé public avec les partenaires; dénoncer et sanctionner les cas de tracasseries administratives	Nombre de kilomètres de routes réhabilitées; Taux de desserte en énergie électrique; nombre d'institutions financières installées; Nombre d'entreprises privées; publiques installées; Nombre de cas de tracasseries administratives dénoncées et sanctionnées; Nombre de territoires sécurisés
		Pauvreté; faiblesse de l'Etat; Taux élevé du chômage; Institutionnalisation de la fraude	Réduction du secteur informel	Prédominance du secteur informel						1	Identifier, enregistrer, Sensibiliser et encadrer les acteurs du secteur informel, créer les emplois	Nombre d'acteurs du secteur informel Identifiés, enregistrés, Sensibilisés et encadrés
Égalité d'accès aux opportunités d'investissement	Égalité d'accès aux opportunités d'investissement	Egoïsme; Trailement entre les opérateurs économiques; Non respect des principes d'accord	Espit associatif dans les affaires	Espit d'individualisme dans les affaires						1	Encourager l'esprit associatif dans les affaires; Sensibiliser au respect des accords; inciter les opérateurs économiques à travailler ensemble	Taux de croissance des opérateurs économiques associés; Nombre d'entreprises collectives créées; Nombre d'opérateurs économiques sensibilisés
		Tribalisme; communautarisme;	Intégration mutuelle des opérateurs économiques locaux et ceux venus des autres provinces	Inégalité entre les opérateurs économiques locaux et ceux venus d'autres provinces dans l'accès aux opportunités d'investissement						1	Conscientiser et encourager les initiatives locales; sensibiliser contre le tribalisme	Nombre d'opérateurs économiques conscients, encouragés, sensibilisés contre le tribalisme
		Absence des crédits agricoles; Rareté des semences améliorées; enclavement; insécurité	Réprise effective des cultures du café, cacao et de palmier à huile	Projet de relance des cultures pérennes (café, cacao, palmier à huile)						2	Promouvoir le partenariat Public-Privé; Réhabiliter les routes de desserte agricole; Implanter les banques des crédits agricoles; Promouvoir les activités de la	Nombre de kilomètres des routes réhabilitées; Nombre des nouvelles plantations des cultures pérennes créées; Nombre de banques de crédits agricoles installées;

PSG 4 : FONDEMENTS ÉCONOMIQUES

Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Développement du secteur privé	Égalité d'accès aux opportunités d'investissement	Insuffisance de garantie à présenter aux institutions financières; faible confiance entre les opérateurs économiques et les institutions financières	Accès facile aux crédits	Accès difficile aux crédits						1	production agricole ; Créer des nouvelles plantations des culture du café, cacao et palmier à huile	Nombre d'opérateurs économiques bénéficiaires de crédits
		Refus de certaines entreprises de la révision du Code minier de 2002 ; corruption ; manque de vulgarisation de ce code	Application effective de l'actuel code minier	Existence d'un nouveau code minier promulgué							2	Vulgariser et Appliquer effectivement le nouveau code minier ; Dénoncer et sanctionner les violations du nouveau code minier
Gestion des ressources naturelles	Cadre réglementaire pour la gestion des ressources naturelles	non révision de l'actuel code forestier ; corruption	Reviser le code forestier en fonction des besoins de développement local	Existence du code forestier						1	Réviser l'actuel code forestier	Existence du nouveau code forestier
		non révision de l'actuel code des hydrocarbures, corruption	Réviser le code forestier des hydrocarbures en fonction des besoins de développement local	Existence de code des hydrocarbures							1	Réviser l'actuel code des hydrocarbures
	Capacité pour la gestion des ressources naturelles et l'application des contrats	insuffisance de moyens matériels, financiers et des infrastructures; faible mobilisation des ressources par le secteur minier	Implantation de services inexistant	Absence de certains services de gestion des ressources naturelles (Cadastré Minier)						1	Implanter les services de gestion des ressources naturelles, Mettre à la disposition de ces services les moyens financiers et matériels suffisant; mobiliser davantage les ressources	Nombre de services de gestion des ressources naturelles implantés, Taux d'accroissement de ressources financières allouées et exécutées à l'amélioration des conditions de travail

PSG 4 : FONDEMENTS ÉCONOMIQUES

Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Gestion des ressources naturelles	<p>Capacité pour la gestion des ressources naturelles et l'application des contrats</p>	non disponibilité des imprimés de valeur; corruption; concussion; trafic d'influence; exercice des activités incompatibles à la profession	Renouveau de permis d'exploitation artisanal par les Administrateurs de foyers miniers	Non renouvellement de Permis Artisanal par des Administrateurs de foyers miniers						1	Délivrer les imprimés de valeur dans les délais; lutter contre les antivauteurs; sanctionner les acteurs qui exercent les activités incompatibles à leur profession	des services de gestion des ressources naturelles Nombre d'imprimés de valeur délivrés; nombre de cas de corruption dénoncés et sanctionnés, Nombre de cas sanctionnés pour incompatibilité à la profession
		Non respect de la loi et de la réglementation relative à l'exploitation des ressources forestières	Exploitation ordonnée des ressources forestières	Exploitation désordonnée des ressources forestières							1	Faire respecter la loi et la réglementation relative à l'exploitation des ressources forestières, Sanctionner les récalcitrants
	<p>Performance de la gestion des ressources naturelles</p>	Non respect des engagements réciproques par les différentes parties, politisation des conflits	paix sociale rétablie	Résolution des conflits miniers à travers la province						2	faire respecter les engagements par toutes les parties, sanctionner les contrevenants, lutter contre la politisation des conflits	Nombre de conflits résolus, Nombre de contrevenants sanctionnés
		non respect par les parties concernées ou amendement ou suppression de cette disposition, détournement de ces fonds	Maintien et respect de cette disposition	Mention dans le code minier de la constitution des fonds pour les générations futures							2	Appliquer la disposition relative à la constitution des fonds pour les générations futures, Dénoncer et sanctionner les contrevenants
		Absence de la volonté politique, facteur culturel,	Mise en place et application d'une politique provinciale de reboisement	Absence d'une politique provinciale de reboisement						1	Mettre en place une politique provinciale de reboisement, sensibiliser la population et les exploitants forestiers à une culture de reboisement	Existence d'une politique de reboisement, Nombre d'hectares boisés

PSG 4 : FONDEMENTS ÉCONOMIQUES

Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Gestion des ressources naturelles	Distribution des ressources naturelles	Conflit de succession et mauvaise répartition et ou affectation des revenus fonciers	Concertation préalable avec les propriétaires fonciers, répartition équitable de revenu foncier résultant de la cession	Conflits fonciers internes						1	Sensibiliser les chefs coutumiers en vue d'une concertation préalable avec les propriétaires fonciers avant toute cession, repartir équitablement le revenu foncier résultant de la cession	Nombre de conflits sociaux résolus, Proportions des revenus fonciers résultant de la cession réparties
		Absence des services de certifications des concessions minières et forestières	Certifier les concessions minières et forestières avant toutes cessions	Sous évaluation des concessions minières et forestières						1	Implanter les services de certifications des concessions minières et forestières, Procéder à la certification des concessions minières et forestières avant cessions	Nombre des bureaux de certification de certification implantés, Nombre des certificats des concessions minières et forestières délivrés
		Absence des compétences locales et absence de moyens matériels, financiers adéquats	Bonne connaissance des ressources naturelles	Faible connaissance des ressources naturelles							1	Former les acteurs locaux dans la connaissance des ressources naturelles locales, mobiliser davantage les moyens financiers pour la formation des experts locaux
Total										1,42		

PSG 5 : REVENUS ET SERVICES

Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Production des recettes	Conditions pour la collecte de l'impôt et des droits de douane	Absence des Edits	Mettre en place le guichet unique	Absence de guichet unique						1	Rendre disponible les Edits et créer le guichet unique dans les postes douaniers	Nombre de bureaux de guichet unique mis en place dans les postes douaniers
		Non respect des instructions au niveau de poste douanier	Mettre un mécanisme de suivi des agents commis à la douane	Tracasserie des agents commis dans la douane							1	Mettre un mécanisme de suivi et des sanctions des agents commis à la douane
Production des recettes	Politique fiscale	Maintien de prix haut	Réduction de prix des taxes	Prix élevé des taxes						1	Réduire les prix des taxes	Taux de variation du prix des taxes
		Refus des assujettis de payer les taxes	Diminution des taxes et impôts, Civisme fiscal	Existence d'Edits de la province, nomenclature nationale							2	Sensibiliser au civisme fiscal les agents et les assujettis
Production des recettes	Capacité de l'administration fiscale et douanière	Insuffisance en imprimé des valeur sécurisés	Rendre disponible les imprimés de valeur sécurisés aux services générateurs de recettes	Insuffisance des imprimés de valeurs						1	Rendre disponible les imprimés de valeur sécurisés aux services générateurs de recettes	nombre d'imprimés de valeur rendu disponible par service générateur des recettes,
		Manque de volonté politique	Respecter les 40% de rétrocession à la province	Non respect des 40% de rétrocession à la province							2	Plaidoyer pour le respect des 40% de rétrocession
Production des recettes	Capacité de l'administration fiscale et douanière	Insuffisance des moyens financiers	Mise à disposition des outils de gestion	Insuffisance en outil de gestion						1	Disponibiliser les moyens financiers en dotant d'outils de gestion	Part de budget allouée et exécutée en faveur de la dotation en outils de gestion
		Non respect de textes légaux par des agents	Stabilité des agents commis	Instabilité des agents par non respect des textes légaux							1	Vulgariser les textes légaux, sensibiliser les agents, sanctionner les agents récalcitrants
Production des recettes	Capacité de l'administration fiscale et douanière	Non respect de loi de finances entre le niveau central et les provinces,	Améliorer la collaboration entre les anciennes et les nouvelles provinces	Non respect des attributions provinciales par le niveau national						1	Vulgariser et respecter les textes légaux, Organiser les réunions de concertation entre la province et le Gouvernement central	Taux d'exécution des recommandations prises lors des réunions de concertation de concertation

PSG 5 : REVENUS ET SERVICES

Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Production des recettes	Performance de l'administration fiscale	manque des Edits, imprimés de valeur au niveau provincial, incivisme fiscal	Augmenter les recettes au niveau des postes douaniers de la province	Faible mobilisation des recettes						1	Rendre disponible les Edits et créer le guichet unique dans les postes douaniers, sensibiliser les assujettis sur les taxes et impôts	Nombre d'Edits rendus disponible, nombre de bureaux de guichet unique créés, nombre d'assujettis sensibilisés
		Non respect de l'application de la nomenclature, multiplicité des taxes et impôts, existence des services hors loi	Payer les taxes au moment opportun	Demotivation des assujettis pour payer les taxes							1	Faire respecter la nomenclature, Assainir les services non autorisés
Administration publique	Gestion financière publique et approvisionnement	Non respect des textes sur la décentralisation par les anciennes provinces au détriment des nouvelles provinces	Autonomiser les nouvelles provinces dans ses attributions	Dépendance de certains services douaniers à l'ancienne province démembrée						1	Améliorer le climat de collaboration au respect des textes légaux, Organiser les séances de concertation entre les anciennes et les nouvelles provinces	Taux d'exécution des recommandations prises lors des réunions de concertation
		Non application de la loi relative à la passation des marchés publics	Installer les structures de passation des marchés	Pas de structure qui organise la passation de marché pour le secteur étatique, Retrocession des recettes faible et irrégulière à tous les niveaux							1	Respecter les textes relatifs à la passation des marchés
		Non application de la loi relative aux finances publiques	Retroceder les recettes à tous les niveaux conformément à la loi relative aux finances publiques	Non respect d'exécution du budget						1	Respecter la loi relative à la gestion financière	pourcentage de montant reçu pour la retrocession
		Faible mobilisation des recettes allouées à l'exécution du budget,	Appliquer le budget conformément aux normes des finances publiques	Non respect d'exécution du budget						1	Mobiliser davantage les recettes pour l'exécution du budget	Taux d'exécution du budget

PSG 5 : REVENUS ET SERVICES

Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays	
Administration publique	Gestion des ressources humaines	Mauvaise gestion des ressources humaines au niveau provincial, non respect du cadre organique, Disparité de rémunération entre administration provinciale	Répartition équilibrée des ressources humaines entre administration provinciale	Faible répartition des ressources humaines dans les administrations provinciales						1	Faire respecter le cadre organique, Equilibrer le mode de rémunération entre administrations provinciales	Nombre agents affectés dans le respect du cadre organique, Ratio d'écart de rémunération des agents de différentes administrations	
		Non mise à la retraite honorable des agents publics	Rajeunissement des agents des services publics de l'Etat	Vieillessement des agents des services publics de l'Etat							1	Mettre honorablement à la retraite les agents publics éligibles, recruter objectivement les jeunes	nombre d'agents retraités, nombre de jeunes recrutés objectivement
	Responsabilité, transparence et intégrité dans la fonction publique	Ressources financières insuffisantes, détournements de fonds, Non prise en compte du coût de la vie	Conditions de travail améliorées	Mauvaises conditions de travail							1	Mobiliser davantage et affecter les ressources financières, Lutter contre les détournements de fonds, Indéxer les salaires et primes au coût de la vie	Part du budget affectée et exécutée au profit des salaires et primes des agents, Nombre de personnes sanctionnées pour détournement des fonds, Taux d'augmentation des salaires et primes face au taux d'inflation
		Faible rémunération des agents dans la fonction publique, non respect du cadre organique	Inexistence de cumul de fonction	Cumul des fonctions							1	Améliorer la rémunération des agents de la fonction publique, Respecter le cadre organique	Part du budget affectée et exécutée aux salaires et primes des agents, Nombre d'agents affectés dans le respect du cadre organique
		Faible rémunération des agents dans la fonction publique, non respect du code d'éthique et de déontologie des agents publics	Absence de monnayage des services publics	Monnayage des services publics						1	Améliorer la rémunération des agents de la fonction publique, Sanctionner le non respect du code d'éthique et de déontologie	Part du budget affectée et exécutée au profit des salaires et primes des agents, Nombre de personnes sanctionnées pour non respect du code d'éthique et de déontologie	

PSG 5 : REVENUS ET SERVICES

Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Fourniture de service	Cadre réglementaire (rôle de l'Etat dans la fourniture des services)	Faible rémunération des agents dans la fonction publique, non respect du Statut des agents publics	Présence des agents à leurs postes	Absentéisme des agents						1	Améliorer la rémunération des agents de la fonction publique, Sanctionner le non respect du Statut des agents publics	Part du budget affectée et exécutée au profit des salaires et primes des agents, Nombre d'agents sanctionnés pour non respect du Statut des agents publics
		Faible mobilisation des ressources financières, détournement des fonds	Application des textes légaux et réglementaires dans la fourniture des services	Faible application des textes légaux et réglementaires dans la fourniture des services							1	Accroître la mobilisation des ressources financières, Lutter contre le détournement des fonds, lutter contre la corruption
Fourniture de service	Capacité pour la fourniture des services	Faible mobilisation des ressources financières	Forte vulgarisation des services fournis par l'Etat	Faible vulgarisation des services fournis par l'Etat						1	Effectuer des campagnes de vulgarisation des services fournis par l'Etat, Renforcer la mobilisation des ressources financières	Nombre de personnes sensibilisées, Part du budget allouée à la vulgarisation des services fournis par l'Etat, Taux d'accroissement des ressources financières mobilisées
		Manque d'informations, Faible qualité des services fournis par l'Etat,	Intérêt de la population aux services fournis par l'Etat	Désintérêt de la population aux services fournis par l'Etat							1	Vulgariser l'importance des services fournis par l'Etat, Améliorer la qualité des services fournis par l'Etat
		Faible mobilisation des ressources financières, détournement des fonds	Mettre en place les services non existants	Abandon de l'Etat dans la fourniture de certains services						1	Accroître la mobilisation des ressources financières, Lutter contre le détournement des fonds, lutter contre la corruption	Taux d'accroissement des ressources financières, Taux des ressources financières affectées et exécutées pour la fourniture des services, Nombre de personnes sanctionnées pour détournements ou corruption

PSG 5 : REVENUS ET SERVICES

Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Fourniture de service	Capacité pour la fourniture des services	Manque de volonté, Personnel non qualifié, Faible budget alloué au service	Amélioration de la qualité des services fournis par l'Etat	Faible qualité des services fournis par l'Etat						1	Recruter et former les agents commis aux postes, Allouer des ressources financières suffisantes aux services	Nombre de personnes recrutées et formées, Proportion du budget allouée et exécutée au profit de la qualité des services
		Manque de volonté, Faible ressources financières allouées à la mise en place des services sociaux	Fournir les services sociaux	Difficulté à fournir les services sociaux							1	Faire des plaidoyer pour améliorer la qualité des services sociaux, Allouer des ressources financières pour améliorer la qualité des services sociaux
Accès et distribution des services	Assainissement du milieu	Non budgétisation des activités pour la production de plan	Existence d'un plan d'assainissement multisectoriel	Absence de plan d'assainissement du milieu						1	Mener des plaidoyers pour la prise en charge des activités relatives au plan d'assainissement	Taux d'exécution des recommandations présentées lors des plaidoyers
		faible mobilisation de ressources, désintérêt de la population	Connaissance de la loi sur l'assainissement du milieu	Faible vulgarisation de loi sur l'assainissement du milieu						1	Vulgariser la loi sur l'assainissement, Mobiliser les ressources financières pour la vulgarisation de la loi sur l'assainissement	Taux d'accroissement des ressources financières allouées et exécutées à la sensibilisation de la loi sur l'assainissement, Nombre de personnes sensibilisées
		Insuffisance de moyens financiers	Construction des ouvrages sanitaires	Insuffisance en ouvrages sanitaires: WC, Douches, tri de déchets, trou à ordures							1	Construire les ouvrages sanitaires
	Communication & Information	Faible mobilisation de ressources pour la communication et l'information par l'Etat	Ressources Humaines formées en communication et information	Faible ressources humaines formées en communication et information						2	Mobiliser et affecter les ressources financières en faveur de la formation en communication et information	Taux de ressources financières affecté et exécuté en faveur de la formation en communication, Nombre de personnes formées en communication et information

PSG 5 : REVENUS ET SERVICES

Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays	
Accès et distribution des services	Communication & Information	faible mobilisation de ressources,	Augmentation des infrastructures et équipements en communication et information	Insuffisance d'infrastructures et équipements de communication et information						1	Construire et équiper en infrastructures de communication et information	Taux de ressources financières affectées et exécutées en faveur de la construction et l'équipement des infrastructures de communication et information, Nombre d'infrastructures construites et équipés	
		Faible pouvoir d'achat de la population,	Augmentation du pouvoir d'achat de la population pour l'achat des appareils de communication	Faible moyen de se procurer les appareils de technologie de l'information et de communication							1	Améliorer le pouvoir d'achat de la population	Taux d'accroissement des salaires
	Eau potable		Faible mobilisation des ressources	Rendre disponible l'eau potable en quantité suffisante ,	Approvisionnement insuffisant en eau potable						1	Augmenter le nombre de points d'eaux	Nombre de points d'eaux construits,
			Faible mobilisation de ressources	Avoir un système d'analyse de la qualité d'eau	Manque de système d'analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau,						1	Mobiliser les ressources nécessaires,	Taux d'accroissement des ressources financières allouées et exécutées à l'amélioration de la qualité de l'eau
			Faible mobilisation de ressources	Améliorer le mode de conservation d'eau par la population	Mode de conservation d'eau moins approprié						1	Améliorer la qualité de l'eau, Augmenter la desserte en eau potable	Taux de desserte en eau potable
			Insuffisance de moyens financiers	Construire et équiper les infrastructures scolaires	Insuffisance en infrastructures et équipements scolaires adaptés						1	Construire et équiper les infrastructures scolaires	Nombre d'infrastructures scolaires construits et équipés
	Education		Faible mobilisation des recettes	Augmentation de pouvoir d'achat des parents,	Incapacité des parents de supporter les frais scolaires						1	Augmenter le pouvoir d'achat des parents,	Taux de scolarisation

PSG 5 : REVENUS ET SERVICES

Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays	
	Education	Non mécanisation de certains enseignants	Bonne prise en charge des enseignants	Modicité de rémunération du corps enseignant						1	Assurer la mécanisation des enseignants, Améliorer le salaire des enseignants	Nombre d'enseignant mécanisés, Taux d'accroissements des salaires des enseignants	
		Faible mobilisation de ressources	Augmentation de desserte en électricité	Tres faible desserte en électricité							1	Augmenter la desserte en électricité	Taux de desserte en énergie électrique
	Energie (Electricité)	Faible mobilisation de ressources	Réhabilitation et construction de nouvelles centrales	Vetusté de centrales électriques existantes						1	Réhabiliter et construire de nouvelles centrales	Nombre centrales électriques construites, Nombre centrales électriques réhabilités	
Accès et distribution des services	Habitat	Coûts élevés de production d'énergie électrique	Diminution de cout de frais de consommation en électricité	Coût élevé de frais de consommation de l'électricité						1	Réduire les coûts de production en énergie électrique	Taux de reduction du coût d'énergie électrique	
		Faible pouvoir d'achat de la population,	Construction des maisons selon les normes de l'urbanisme et habitat	Constructions anarchiques							1	Construire les maisons selon les normes	Nombre de maisons construites selon les normes
		Faible pouvoir d'achat de la population,	Maisons construites en matériaux durables	Majorité de la population habite dans les maisons en pisé							1	Favoriser la construction des maisons en matériaux durables	Nombre de maisons construites en matériaux durables,
	Santé	Faible pouvoir d'achat de la population,	les populations vivent dans des conditions descentes	La promiscuité dans les ménages						1	Améliorer les conditions de vie des ménages	Taux d'accroissement des salaires, Taux de chômage, Nombre de personnes vivant dans un même ménage	
		Faible mobilisation des ressources	Augmentation des infrastructures sanitaires et équipements	Insuffisance et vetusté d'infrastructures sanitaires							1	Augmenter et équiper les infrastructures sanitaires	Nombre d'infrastructures sanitaires construites
		Faible pouvoir d'achat de la population,	Amélioration de l'accessibilité aux soins de santé primaire pour la population	Faible accessibilité aux soins de santé							1	Améliorer l'accessibilité aux soins de santé	Taux d'accès de la population au soin de santé

PSG 5 : REVENUS ET SERVICES

Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays	
Accès et distribution des services	Sécurité alimentaire	Faible mobilisation des ressources par l'Etat,	Augmentation des matériels sanitaires	Insuffisance des matériels						1	Augmenter le nombre de matériels de soins dans les formations sanitaires	taux d'accroissement des matériels de soins de santé	
		Faible pouvoir d'achat de la population, faible production agricole	Production et approvisionnement insuffisants des denrées alimentaires dans les ménages	Insuffisance de denrées alimentaires							1	Améliorer la production agricole et le pouvoir d'achat	Taux de malnutrition
		Faible sensibilisation sur la diversité des denrées alimentaires, faible pouvoir d'achat de la population,	Diversité de l'alimentation	Alimentation non diversifiée							1	Sensibiliser de la population sur l'importance des diversité de denrées alimentaires,	Nombre de personnes sensibilisées sur la diversité de l'alimentation, Taux de malnutrition
			Insuffisance de moyens financiers	Appui au service de l'Agriculture	Manque d'appui aux services de l'Agriculture						1	Plaidoyer auprès de l'autorité pour appuyer les services de l'agriculture	Taux d'accroissement des ressources financières allouées et exécutées en faveur de la promotion de l'agriculture
			Modicité des ressources financières, manque d'équipements de construction, mauvaise gestion des fonds, non respect des règles de passation des marchés publics	Construction et réhabilitation des routes	Mauvais états des routes						1	Mobiliser davantage les ressources financières, Assurer le suivi de passation des marchés,	Ratio du budget de la province exécuté pour la construction et réhabilitation des routes, nombre de rapport d'audit indépendant publié sur la passation de marchés, nombre de kilomètre de route construite, nombre de kilomètre de route réhabilitée
		Transports	faible mobilisation des ressources financières, Absence de société de transport public	existence des transport en commun	absence d'organisation de transport en commun						1	Mobiliser davantage les ressources financières, Créer une société publique de transport, inciter à la création des sociétés de transport	Ratio du Budget provincial exécuté pour l'organisation du transport en commun, Nombre de sociétés créées et opérationnelles

PSG 5 : REVENUS ET SERVICES												
Dimensions	Sous-dimensions	Causes de risques	Facteurs de résilience	Situation actuelle	Phase 1: Crise	Phase 2: Reconstruction & réforme	Phase 3: Stabilisation	Phase 4: Transformation	Phase 5: Résilience	Echelle	Activités recommandées	Indicateurs au niveau du pays
Accès et distribution des services	Transports	Multiplicité des taxes, Modicité des salaires des agents commis au contrôle routier, Violation des consignes	absence de tracasserie	Tracasseries policières	X					1	Instaurer un guichet unique aux postes de contrôle, Publier la nomenclature des taxes, Améliorer le salaire des agents commis au contrôle routier, Sanctionner le non respect des consignes, Mettre à la disposition des usagers de la route les imprimés de valeur, Sensibiliser la population au civisme fiscal	Nombre de bureaux de guichet unique créés, Nombre d'exemplaires de nomenclature affichés au bureau des guichets uniques, taux d'augmentation de salaire des agents commis au contrôle routier, Nombre d'agents sanctionner pour non respect des consignes, nombres d'imprimés de valeur disponibles et livrés, Nombre de personnes sensibilisées au civisme fiscal
Total											1,49	

